

Coopération et culture

ACTES DE LA RENCONTRE du Mercredi 6 novembre 2013

Dans le cadre de la 7^{ème} Semaine Economique de la Méditerranée - Marseille

Organisé par :

En partenariat avec :



Sommaire

Introduction à la rencontre	3
Diversité culturelle et action internationale : quelles réalités ?	4
Table-ronde 1 : Acteurs régionaux, partenariats méditerranéens : quel avenir ?	6
Table-ronde 2 : Culture et patrimoine, vecteur de développement	20
Annexes	34

Mot de bienvenue

Laurence GRIETTE

Directrice de Territoires Solidaires

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence à cette initiative organisée par Territoires Solidaires en partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères et la Commission Méditerranée de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). Je remercie les intervenants qui vont débattre avec vous lors de deux sessions thématiques qui sont « Acteurs régionaux, partenariats méditerranéens : quel avenir ? » et « Culture et patrimoine, levier de développement économique »

J'adresse un remerciement tout particulier au Délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Michel Despax, qui soutient l'action de Territoires Solidaires et aussi celle de la Commission Méditerranée de CGLU et qui aura l'occasion d'intervenir en ouverture de cette rencontre. Avant de lui laisser la parole, je vous présenterai en quelques mots Territoires Solidaires. Nous sommes le réseau régional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous sommes multi-acteurs, c'est-à-dire que nous accueillons à la fois des associations, des collectivités, des entreprises et tous types d'acteurs qui développent une action ou un projet sur un territoire à l'étranger.

Territoires Solidaires a été créé en juillet 2011. Nous sommes à la fois une association jeune et qui a déjà un agenda de travail conséquent, rythmé par différents événements sur des thématiques liées à vos actions de coopération et qui a réuni un panel très diversifié d'acteurs, conformément à notre vocation d'animation et de mise en réseau.

Quand on parle de coopération internationale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur que recouvre cette réalité ? Nous avons recensé 300 acteurs, quel que soit leur statut juridique, qui travaillent à l'international. Ils sont présents dans les six départements de la région et développent des projets dans 77 pays à l'étranger. On voit donc que c'est une dynamique importante et riche, pour notre territoire aussi bien que pour les solidarités qu'elle a contribué à créer.

Notre réseau est le lieu au sein duquel ces acteurs peuvent se connaître, partager leurs expériences, échanger sur les réalités auxquelles ils sont confrontés.

Territoires Solidaires est également le lieu où ils peuvent créer des complémentarités. En effet, aujourd'hui les acteurs sont amenés à créer de nouveaux types d'alliances, à renforcer leurs partenariats, travailler sur de nouvelles échelles, accéder à de nouvelles ressources.

Vous le savez, l'objectif de la Semaine Economique de la Méditerranée est de proposer pendant une semaine de faire se rencontrer l'ensemble des acteurs qui travaillent pour le développement économique de la région.

Sur ce thème de la culture plus particulièrement, nous nous sentons totalement concernés puisque 50% des projets que nous avons recensés portent sur le domaine culturel.

Par ailleurs, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, si près de 300 associations, institutions, collectivités... développent des projets à l'international, plus de la moitié sont mis en œuvre en Méditerranée.

En ce qui concerne la culture, dans plus de 80 % des cas, les acteurs concentrent leurs activités culturelles sur le pourtour méditerranéen.

Nous avons donc un grand intérêt à être présents ici aujourd'hui à pouvoir échanger aussi avec vous sur la réalité de cette coopération en matière culturelle.

Nous avons choisi d'aborder la question de la coopération internationale et de la culture, parce que, comme je l'ai souligné, la culture est au cœur de nombreux projets, mais surtout parce qu'elle est porteuse de valeurs et de multiples enjeux dans ses différentes déclinaisons : échanges artistiques, livre et lecture publique, audiovisuel, patrimoine,...

Elle est facteur d'enrichissement individuel, collectif et mutuel indispensable au bien-être et au développement des sociétés. Elle est aussi un facteur de développement économique et d'attractivité des territoires.

Il était essentiel d'organiser cette rencontre afin d'échanger sur la plus-value de la culture dans la coopération internationale et la manière dont ce réseau peut appuyer les différents acteurs pour assurer la pérennité de leurs initiatives. Je vous souhaite donc d'excellents échanges sur ce thème et je passe sans plus tarder la parole à Monsieur Despax.

Diversité culturelle et action internationale : quelles réalités ?

Jean-Michel DESPAX
Délégué à l'Action Extérieure des
Collectivités Territoriales



J'aimerais tout d'abord remercier ceux qui sont à l'origine depuis sept éditions de cette Semaine économique de la Méditerranée : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Ville de Marseille, la Communauté Urbaine de Marseille, Provence Métropole, Euroméditerranée, la Chambre de commerce et d'industrie et l'OCEMO qui coordonne les efforts de tous pour que ce rendez-vous soit un succès comme il l'a été lors des six premières éditions.

Cette année vous avez choisi de placer cette septième semaine sous le label « La culture, facteur de développement économique » et je trouve que c'est fort à propos dans la mesure où vous le savez bien, ici à Marseille, mais nous le savons partout en France, Marseille est capitale européenne de la culture en 2013. Le bilan est déjà fait du succès de cette année marseillaise et provençale et j'ai grand plaisir à revenir dans cette salle où nous avons déjà eu l'occasion de travailler au printemps dernier dans le cadre du Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée.

Marseille est donc devenue un rendez-vous incontournable. Incontournable également pour nous, Ministère des Affaires Étrangères, Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales, qui a pour mission principale d'accompagner, de suivre, et, éventuellement, de soutenir les collectivités françaises quand elles se projettent à l'international. Elles se projettent à l'international sous toute une série de compétences qui sont les leurs, reconnues par

la loi et les textes, y compris dans le secteur culturel.

Nous avons un atlas de la coopération décentralisée sur le site de la commission nationale de la coopération décentralisée. Il est difficile de retracer quantitativement le volume des coopérations décentralisées qui sont stricto sensu dévolues à la culture parce qu'en fait, énormément de coopérations décentralisées sur d'autres thématiques ont également un volet culture. Mais nous avons dénombré environ 800 coopérations spécifiquement centrées sur une action culturelle, ce qui est quand même considérable.

Les conditions de réussite d'une bonne coopération décentralisée, vous les connaissez : une volonté politique des élus qui portent ces projets au sein de leur exécutif et leur assemblée délibérante ; des compétences qui sont reconnues aux collectivités pour pouvoir échanger sur ces thématiques ; des expertises et des savoir-faire, et en matière de culture, il y aura beaucoup à dire au cours de ces trois jours échanges, le tout réuni sous une logique de développement des territoires - des territoires français et des territoires des partenaires.

Dans la dimension culturelle, il y a deux spécificités qui appartiennent plus précisément aux opérations d'ordre culturel : la première, c'est que contrairement à d'autres types de coopérations techniques qui sont engagées entre les collectivités, la culture a un pouvoir égalisateur. Autour du bassin méditerranéen, les cultures, au pluriel, les civilisations, sont égales et elles échangent sur un pied d'égalité. En matière culturelle, nous sommes très souvent sur un partenariat mais ce n'est pas un mot, c'est un fait. C'est vraiment une politique et quand les acteurs culturels se parlent, quand ceux qui ont en charge la gouvernance dans le montage de projets, nous sentons tout de suite qu'ils ont une connivence, une capacité à pouvoir monter et co-construire ensemble des partenariats qui sont réellement de véritables partenariats. Nous sommes dans le pair à pair, dans l'égalité, dans le partenariat tel que nous, nous l'encourageons dans le ministère et nous le voyons de façon très flagrante dans le domaine culturel.

La deuxième spécificité des coopérations culturelles, c'est qu'elles s'adressent par définition à un public, et si possible, à un large public. Elles rencontrent un écho dans les

territoires et, de plus en plus, les coopérations décentralisées sont questionnées et interrogées. Les élus, les responsables, doivent valoriser l'apport de ces coopérations décentralisées sur leur propre territoire. Or, en termes d'échanges culturels la valorisation va de soi parce que ces manifestations, ces échanges d'artistes, ces soutiens à des festivals, à des événements culturels ici ou là, ont une portée par définition publique. Elles permettent, d'ailleurs, de valoriser plus largement les échanges plus globaux entre ces collectivités locales. Ce qui fait que souvent dans des coopérations qui parfois partent sur un biais technique, s'ajoute un volet culturel dans la mesure où les collectivités locales veulent mettre en œuvre et veulent faire connaître auprès de leur population, auprès de leurs électeurs pour parler clairement, le retour sur le territoire, sur la dynamique des territoires et donc la dynamique des territoires culturels.

Evidemment, ici, nous sommes dans la Semaine économique de la Méditerranée, donc il y a un biais qui va bien être adressé par la première table ronde sur les liens entre culture et économie. Vous les connaissez mieux que moi. On a parlé et en parle encore d'industrie culturelle. C'est un mot que je n'aime pas trop pour ma part, je trouve que c'est un oxymore de mêler l'industrie à la culture et je préfère parler d'économie de la culture. Il y a une vraie économie de la culture, il y a en tous les cas des acteurs culturels qui sont des donneurs d'ordres, qui sont des « assembleurs », qui sont des créateurs. La culture c'est la création, c'est la création vivante, c'est la poursuite d'une démarche civilisationnelle et ici, quand on est autour de la Méditerranée, cela prend un sens tout particulier pour nous qui sommes issus de ce bassin que nous avons en partage.

Le deuxième élément, c'est que la culture irrigue le territoire, elle l'irrigue à l'ouest, à l'est, elle l'irrigue sur tous les rivages, au nord, au sud et, en l'irriguant, elle crée de l'activité, elle crée de la valeur ajoutée culturelle mais aussi de la valeur ajoutée économique. Elle fait vivre des créateurs, elle fait vivre aussi tous les métiers qui tournent autour de la création artistique. A l'heure actuelle, c'est un facteur important. Nous avons toujours milité pour reconnaître la spécificité de l'activité culturelle, ce que l'on a appelé à un moment « l'exception culturelle » et que l'on appelle maintenant la « diversité culturelle », la reconnaissance de la diversité culturelle qui est scellée dans le marbre dans une convention adoptée à l'UNESCO en 2005. C'est pour nous un facteur de singularité très important. En irriguant ces territoires, elle crée finalement les conditions

d'une attractivité qui n'est pas seulement une attractivité économique.

Le ministre Laurent Fabius s'est attaché à développer notre atout en terme touristique, un point fort de la France. Vous savez que la France est la première destination touristique au monde. Nous voulons rester avec cette qualification mais nous voulons aussi la développer sur d'autres domaines et d'autres volets. Il faut savoir que concernant les touristes que nous accueillons en France, dans les enquêtes qui sont faites sur leurs motivations dans le choix de cette destination, 40 % viennent en France pour des motivations culturelles. Ils viennent pour visiter un patrimoine, assister à un festival, faire des démarches culturelles dans nos régions, dans nos provinces ou à Paris éventuellement. C'est donc un facteur fort d'attractivité des territoires. C'est aussi un facteur d'attractivité des territoires strictement économique. Quand des entreprises se posent la question de savoir où s'implanter, ici ou là en Europe, bien sûr elles regardent la qualité des réseaux, les facilités qui leur sont faites pour s'implanter, mais elles regardent aussi et surtout - et de plus en plus, pour les entreprises de nouvelles technologies notamment - l'environnement universitaire, les centres de recherche, les pôles de compétitivité qui sont dans leur secteur de compétence et le bassin culturel. Ici, à Marseille, nous sommes évidemment très heureux de voir que la ville est vivante, qu'il se passe énormément de choses sur cette côte provençale. Je crois que c'est un des éléments que les chefs d'entreprises prennent en compte quand ils décident d'implanter leurs équipes sur un territoire donné.

Pour conclure, un mot pour introduire la deuxième table ronde qui parlera des patrimoines. C'est un secteur sur lequel les collectivités françaises sont très impliquées. Les villes françaises avec leur patrimoine et leur savoir-faire dans la mise en valeur de ce patrimoine ont, non pas une vision statique et strictement conservatoire, mais une vision dynamique, sociale et économique. Elles ont des savoir-faire qu'elles échangent, notamment des exemples concrets seront donnés et le représentant de la ville de Beyrouth est présent et pourra sans doute aussi témoigner comment les villes et les territoires méditerranéens peuvent échanger sur ces thématiques-là.

En tous les cas, la délégation est très heureuse une nouvelle fois cette année d'être partenaire de cet événement et remercie Territoires Solidaires pour l'organisation de ces deux tables rondes.

Acteurs régionaux, partenariats méditerranéens : quel avenir ?

Table-ronde animée par Laurent WEIL
Co-fondateur de Travailler en Méditerranée

Je vais donner la parole à nos six acteurs de la culture en Méditerranée et je vais leur poser une question simple : d'abord de présenter votre structure, votre collectivité, et puis de prendre un exemple de votre collectivité ou de votre structure, qui illustre une coopération culturelle internationale, plus précisément en Méditerranée, puisque nous sommes à la Semaine économique de la Méditerranée. En quoi ce projet vous paraît porteur d'échanges, de retombées, par rapport à ce que vous souhaitez mettre en œuvre ? Nous allons commencer par vous, Tayeb Kebab : vous êtes élu à la ville de Septèmes-les-Vallons, en charge des relations internationales et de la paix. Le projet auquel vous êtes très attaché est parti d'un festival de musique dans le sud algérien. Je vous laisse présenter ce projet, Monsieur Kebab.

Tayeb KEBAB
Conseiller délégué à la Coopération internationale et à la Paix, Ville de Septèmes-les-Vallons

La ville de Septèmes-les-Vallons est située à proximité de Marseille. Elle fait partie de la métropole de Marseille-Provence et compte environ 10 000 habitants. Pour retracer l'histoire de cette coopération qui remonte à 2003, nous avons dans notre réseau un ami, directeur artistique d'un festival qui s'est tenu pendant vingt ans à La Ciotat, porté par la Ville. Cet ami a eu l'opportunité de travailler sur des échanges avec des villes d'Afrique et notamment des villes d'Algérie. Il a porté son choix sur cette région parce qu'il avait un ami qui y était implanté. Il s'agit d'une région située dans le sud algérien, assez reculée, à tel titre que nous nous demandions pourquoi y aller : c'est la région de Béchar, la Wilaya de Béchar.

L.W. : Samir Toumi nous a dit que c'est un des plus beaux coins d'Algérie.

Il est vrai que les dunes de Taghit sont plus connues, la région de Béchar étant encore plus éloignée, à la frontière marocaine. La petite ville de Béni Abbès semblait une oasis perdue où rien ne se passait. Je rends hommage à Marc Ambrogiani, le créateur de ce festival, qui s'est donné comme défi de brasser des artistes français et africains avec des artistes locaux.

Cela a donné lieu à un événement fantastique, où l'accès à la culture était gratuit sur place pour tous publics, femmes et enfant compris - publics qui n'avaient pas forcément la possibilité d'assister à des concerts en plein air au pied des dunes.



Le défi consistait à partir avec tout le matériel, avec des artistes engagés qui ne touchaient pratiquement pas de cachet, mais sur une base de bénévolat pour l'aventure et le défi. L'aspect lucratif du projet n'était pas leur motivation. Nous avons eu le soutien des autorités algériennes qui nous ont facilité la tâche. Une fois arrivé à Alger, il faut encore prendre un autre avion pour aller à Béchar, puis 4 heures de route pour se rendre jusqu'à la région de Béni Abbès, ce qui n'est pas simple. Les premiers temps, nous étions escortés, à l'époque où régnait une certaine psychose, mais nous n'avons eu à déplorer aucun incident. Le festival d'artistes a été un véritable déclencheur.

L.W. : Autre spécificité, m'aviez-vous dit, c'est que le festival était lié à un projet de chantier porté par Animateurs sans frontières.

Ce festival, qui au départ était embryonnaire, a pris une proportion telle que ce petit oasis perdu et inconnu est devenu un lieu d'attraction où chaque année, pendant les périodes de fête, les gens arrivent de toutes les régions d'Algérie pour participer à cette initiative. Le festival a véritablement créé un engouement et a sorti la ville de son isolement économique.

Parallèlement, l'association Animateurs sans frontières, dont le directeur est Monsieur Ouaret Djelloul, a rejoint l'organisation du festival. Cette association a pour objet d'emmener des jeunes issus de différents quartiers de Marseille

autour d'un projet ; ils ont notamment restauré une maison d'artistes. C'est une maison en bâti traditionnel, avec des matériaux locaux, produits sur place. Pendant plusieurs années, des jeunes allaient travailler et contribuer au développement de cette maison d'artistes qui servait de lieu d'accueil à des artistes de toutes provenances.



L'action a ensuite connu une période d'essoufflement car le projet était très lourd à porter. C'est alors que la Ville de Septèmes-les-Vallons dont je suis élu délégué à la Coopération, a été sollicitée afin de donner à cette action une nouvelle impulsion ainsi qu'une assise solide. Nous avons voulu monter un projet de coopération décentralisée et celle-ci doit être à l'initiative des collectivités territoriales qui soumettent le projet au ministère des Affaires étrangères. Nous avons obtenu en moyenne environ 12 000 € annuellement qui nous ont permis de développer l'action grâce aux partenaires locaux et parfois de déléguer certaines missions à des associations très impliquées localement afin de faire partir sur place des élus, des groupes de jeunes et, dans le même temps, accueillir des Algériens, les recevoir, leur permettre de séjourner ici, qu'ils soient techniciens ou élus. En effet, les axes de coopération impliquent qu'il y ait aussi des échanges de services entre municipalités, sur différents axes. Le festival a été le noyau déclencheur qui a ouvert d'autres axes de coopération, de travail autour de l'animation. Régulièrement, des jeunes vont faire de l'animation et encadrent une centaine de jeunes sur place avec pas mal de matériaux. Il y a eu un projet de formation d'animateurs.

L.W. : Vous avez évoqué l'impact touristique.

Quand le festival a commencé, il n'y avait pas foule et les chameliers étaient presque au chômage sur place, faute de touristes. Aujourd'hui, il faut presque se bousculer. Les gens ont développé le concept d'hébergement en chambres d'hôtes qui n'était pas un type

d'hébergement très diffusé et qui est depuis devenu à la mode. Des gîtes ont été créés, ainsi que des maisons de jeunes. Nous avons vu naître en sept ans un grand nombre de structures grâce à cet élan nouveau à l'initiative du festival.

L.W. : Nous avons là un exemple concret de retombées économiques suite à une coopération culturelle.

Tout à fait. Dans cette région très reculée, où il n'y pas pratiquement pas d'industries, les seuls salariés sont les quelques fonctionnaires de la ville. C'était un lieu de passage vers le Maroc mais malheureusement, avec la fermeture des frontières avec le Maroc, la source s'étant tarie depuis une vingtaine d'années, très peu de gens allaient s'aventurer jusque là-bas.

L.W. : A propos de source, cette coopération décentralisée soutenue par le ministère des Affaires étrangères a donné lieu à une autre coopération soutenue par Marseille-Provence-Métropole sur la gestion de l'eau et la réactivation de puits.

Cette action se situe sur un autre axe, chaque axe entraînant un autre. Nous avons pu nous servir d'une autre source de financement grâce à Marseille Provence Métropole et la loi Oudin Santini permettant de financer des actions liées au développement des services de l'eau. Cette action-là nous a aussi permis d'avoir une manne financière qui a permis de réactiver quatre puits laissés à l'abandon en y apportant des pompes solaires, avec la participation de la ville. Il s'agit de puits existants et cette loi ne finance pas des actions pour l'irrigation, mais uniquement des puits qui servent à la population afin de faciliter leur quotidien. Malheureusement, quoi qu'on en dise, même si l'eau est une denrée rare dans le désert, il y a beaucoup de perte d'eau due aux problèmes de canalisations vétustes et autres.

L.W. : Une dernière question, Tayeb Kebab, dans ce premier tour de table : quelles sont les retombées de tous ces échanges, sur plusieurs années pour la commune de Septèmes-les-Vallons ?

La coopération a démarré en 2006. Les accords étant triennaux, ils nécessitent tous les trois ans une délibération au niveau municipal pour être reconduits. La ville délibère sur le principe d'une volonté politique réciproque : au niveau de la ville de Béni Abbès qui est de la même taille que notre commune, il y a également délibération. Nous n'imposons rien et nous décidons ensemble quels axes développer sur une période fixée à trois ans. Aujourd'hui, nous entamons la septième année et nous repartons pour trois nouvelles années. Cela fera donc neuf ans que nous aurons travaillé. En 2006, sur le site

Internet du Ministère des Affaires Etrangères à la page « Coopération décentralisée », vous pouviez voir une cinquantaine de villes en France qui faisaient de la coopération décentralisée avec l'Algérie, pas plus. Nous sommes l'une des seules villes des Bouches-du-Rhône à faire de la coopération décentralisée avec l'Algérie. La Tunisie compte plus d'une centaine d'actions de coopération décentralisée, le Maroc également. Si le Maroc et la Tunisie sont certes plus attrayants, l'Algérie présente un potentiel énorme qui peut conduire à d'autres opérations économiques.

L.W. : Merci, Monsieur Kebab de ce témoignage. Je vous propose de poursuivre avec Fred Touboul. Vous êtes administrateur d'une compagnie artistique de théâtre de rue bien connue à Marseille, qui est Generik Vapeur et qui se produit dans le monde entier. Peut-être pouvez-vous nous dire quelques mots de Generik Vapeur, puis sa conception de sa responsabilité à l'international, puisque vous vous êtes fixé la règle qu'à chaque fois que vous vous produisez dans un pays, que vous coproduisez un spectacle, vous l'excentrez d'une coopération avec des artistes locaux ou des écoles d'art locales.

Fred TOUBOUL

Administrateur, Générisk Vapeur

Pour présenter rapidement Générisk Vapeur, la compagnie de théâtre de rue a été fondée en 1983.

L.W. : Bientôt trente ans ! Vous fêtez l'anniversaire à la fin de l'année.

Effectivement. La compagnie a été créée par Pierre Berthelot et Cathy Avram qui sont les deux codirecteurs de la compagnie. Générisk Vapeur est une compagnie de théâtre de rue qui s'est fait connaître par ses créations de spectacles déambulatoires gigantesques qui peuvent drainer un public dans la ville de 3 000, 5 000, voire 10 000 personnes. Nous produisons des spectacles à l'échelle de grandes villes ou moins grandes. Tel a été l'axe qui a permis à la compagnie de se faire connaître en France, tout d'abord, puis peu à peu en Europe et dans le monde.

Aujourd'hui, Générisk Vapeur travaille quasiment un tiers de l'année à l'étranger pour des raisons différentes, la première - on peut le comprendre assez facilement - c'est que travaillant dans la rue en France ou en Europe, plus particulièrement en Europe du Nord, notre activité se déroule au printemps et en été. Très vite, s'est posée la question de poursuivre l'activité sur des périodes plus hivernales et c'est

pour cela, entre autres, que nous nous sommes tournés vers des pays et des régions du monde avec lesquelles nous pouvions développer notre activité et faire connaître le théâtre de rue dans des périodes propices quant au climat.

L.W. : Un exemple de cette coopération internationale dans le cadre de vos spectacles, dans plusieurs pays ?

Au-delà du bassin méditerranéen, pour donner un exemple de ces questions saisonnières, il est vrai que nous avons beaucoup développé de relations et de coopération avec le Chili dernièrement, puisque quand c'est l'hiver en France c'est l'été au Chili. Cela nous a amenés à travailler quatre ans quasiment d'affilée à Valparaíso, avec un festival qui nous a beaucoup intéressés par rapport à ce qu'il développait dans la ville, à savoir un théâtre tourné sur l'objet container. Générisk Vapeur développe le concept de détournement d'objets du quotidien - non pas le quotidien de tout le monde, mais les containers étant connus de tout le monde et le container étant un objet urbain qui nous intéresse beaucoup, nous qui venons de Marseille, ville-port, il était normal de se tourner vers d'autres villes-ports. Il est vrai que Générisk Vapeur a développé de nombreuses coopérations avec des villes-ports et toutes ces coopérations ont été accompagnées par les collectivités.

L.W. : Le Maroc a été un des premiers pays avec lequel vous avez travaillé et vous avez eu l'occasion d'y revenir plus récemment. Est-ce que vous pouvez nous raconter un peu votre expérience ?



L'histoire entre le Maroc et Générisk Vapeur remonte maintenant à plus de dix ans. C'est une des raisons importantes dans notre activité de travail à l'étranger sur les aspects de coopération. Nous avons pu développer avec le Maroc cette relation depuis 10 ans parce la Ville de Marseille et la Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ont des partenariats et une coopération très active avec le Maroc. Il est vrai

que nous nous sommes également inscrits dans cette perspective-là.

L'autre raison qui nous a amenés à travailler avec le Maroc, c'est que le Maroc a une riche tradition des arts de rue. Nous avons tous en tête des images de la place Jemaa el-Fna à Marrakech avec ses artistes de rue. C'est un exemple parmi d'autres.

Plus récemment, dans le cadre de nos coopérations, nous développons depuis 2006 un projet avec l'Institut français de Fès et Meknès, qui ne formaient qu'un seul Institut à l'époque, autour d'une fantasia mécanique. Ce projet nous a amenés à travailler avec un grand nombre d'interlocuteurs locaux, des étudiants de l'Institut Supérieur d'Art Dramatique et d'Animation Culturelle (ISADAC), qui est une école spécialisée dans la formation d'acteurs au Maroc et l'école référente pour les artistes dramatiques au Maroc.

Nous avons formé des binômes et le projet s'est développé en deux temps : dans un premier temps, nous avons mis en place une résidence et dix acteurs de Generik Vapeur se sont déplacés. Puis, nous avons accueilli la formation complète de dernière année de l'ISADAC, 10 jeunes artistes qui nous ont rejoints, et nous avons développé ce spectacle avec eux sur une relation de binômes. Il faut savoir que ces jeunes artistes que nous avons retrouvés au Maroc présentaient pour nous un défi car 90 % d'entre eux sont des femmes. Or, travaillant dans la rue dans le contexte marocain, le fait d'intervenir dans l'espace public pour une femme est quelque chose d'assez difficile.

Ce sont des questions que nous avons dû intégrer assez vite dans les objectifs de formation que nous avons posés avec ces jeunes étudiants. Savoir s'imposer dans la rue, c'est effectivement ne pas sortir de son rôle en raison des interpellations qu'elles auraient pu avoir de leur petit frère, leur père, leur cousin ou même des amis. C'était aussi un enjeu pour nous.

L.W. : C'est donc aussi un enjeu de discussions avec les collectivités qui accueillent vos spectacles ?

En effet, ce genre de projet existe souvent par le biais de la présence de la coopération française parce que nous sommes nous-mêmes très souvent accueillis par les Instituts français, nombreux au Maroc, 8 ou 9. Ces instituts permettent d'avoir pour les artistes de vraies propositions et une vraie façon de pouvoir atterrir au Maroc. Cela ne suffit pas car très souvent, nous avons aussi besoin de l'appui des collectivités de notre lieu d'origine, que ce soit la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou la Ville de Marseille que nous sollicitons aussi très souvent pour des questions de mobilité, Générik Vapeur déplaçant souvent

des matériels et des équipes assez conséquents nécessitant de l'aide. Le soutien des collectivités facilite aussi l'intégration, l'accueil de ce genre de projet dans ces pays qui n'ont pas les mêmes moyens que nous en France dans le domaine de la culture.

L'autre aspect touche également les axes de coopération. J'ai déjà évoqué le sujet en ce qui concerne la formation, mais cela peut aussi concerner la promotion de la ville de Marseille sur ces aspects dynamiques au niveau de son implication dans le théâtre de rue. Generik Vapeur a la chance d'être habitant de la cité des arts de la rue pour laquelle nous avons beaucoup milité. Pour nous, il est important de faire connaître cet outil unique en Europe.

L.W. : Merci pour ce premier témoignage de Fred Touboul. Nous allons continuer notre tour de la Méditerranée en allant à Alexandrie via Aix-en-Provence et en donnant la parole à Julie Karsenty. Vous êtes coordinatrice des projets internationaux à l'école supérieure d'arts d'Aix-en-Provence. Vous avez notamment développé le projet Labofictions avec Alexandrie et qui maintenant concerne d'autres pays.

Julie KARSENTY

Chargée des relations internationales, Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence

Je suis ici pour parler de notre projet de coopération avec la faculté des Beaux-arts au sein de l'université d'Alexandrie. C'est un projet qui a une actualité très forte pour nous puisque nous accueillons la semaine prochaine le doyen de cette faculté, venu signer notre accord de coopération pluriannuelle et qui va concerner la mobilité étudiante et enseignante de la recherche.

Je ne ferai pas l'historique de ce partenariat, parce que le temps nous est compté, mais je répondrai pour commencer à deux questions. Je suis effectivement chargée des relations internationales au sein d'une école supérieure d'art : qu'est-ce qu'une école supérieure d'art et comment fait-on des relations internationales, ce qui permettra de comprendre pourquoi et comment on travaille avec Alexandrie ?

Une école supérieure d'art est un établissement d'enseignement supérieur artistique qui a aujourd'hui le statut d'établissement public de coopération culturelle (EPCC). Il existe environ 46 écoles d'art en France, certaines nationales, les autres territoriales. En tant qu'EPCC, notre mission principale est l'enseignement supérieur

artistique. Nous délivrons deux niveaux de diplôme, bac+3 et bac+5, le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) qui équivaut à un grade de Master II.



Nous formons des créateurs qui inventent aussi leur métier puisque faire une école d'art aujourd'hui, c'est acquérir des compétences dans des domaines divers et variés. Nous enseignons aussi bien les médias classiques comme la peinture, la photo, la sculpture, que des enseignements spécifiques à l'école d'Aix-en-Provence tournée vers la photo numérique, la 3D, la programmation, la vidéo. C'est plus particulièrement dans le domaine de la vidéo que nous avons développé ces échanges avec Alexandrie. Nous formons des créateurs qui vont eux-mêmes devenir des artistes et aussi un grand nombre de jeunes gens, pour parler du monde économique puisque c'est le sujet aujourd'hui, qui vont s'insérer dans différents domaines culturels au sens large : le spectacle vivant, la danse, les arts plastiques - ce ne sont pas du tout des domaines cloisonnés, bien au contraire. Certains poursuivent leurs études et intègrent ensuite des laboratoires de recherche car il existe aussi des ponts entre les écoles d'art et l'université dont nous ne faisons pas partie, étant sous tutelle du ministère de la culture. En général, quand on sort d'une école d'art, on a plusieurs casquettes : on a sa propre pratique artistique et puis on travaille avec d'autres dans des projets collectifs.

Tout cela s'apprend à l'école à partir d'une pédagogie basée sur le projet. J'insiste sur cette idée de « projet » qui est un mot-clé quand on parle de coopération internationale. La pédagogie, en école d'art, est une pédagogie qui part du projet, de l'étudiant, de la première à la cinquième année. Au bout de cinq ans, le résultat du diplôme est une quasi exposition personnelle de l'étudiant qui poursuivra ensuite sa recherche, son travail, sa promotion dans des réseaux liés à l'art contemporain, que ce soit les galeries d'art, les centres d'art, les réseaux

institutionnels et privés, recherche de mécénat etc.

Tout cela pose les enjeux et les acteurs avec lesquels nous travaillons au niveau international. L'international, dans une école d'art, c'est essentiellement de la mobilité - encore un terme important : mobilité étudiante et enseignante. La mobilité étudiante est organisée comme à l'université avec les programmes Erasmus et des programmes de coopération universitaire. Nous faisons partir nos étudiants principalement en 4^{ème} année pour des séjours d'études qui durent environ six mois ou des stages, à la fois dans des entreprises culturelles au sens large, et des établissements d'enseignement supérieur partenaires.

L'école d'art d'Aix-en-Provence peut se prévaloir d'environ 25 partenaires en Europe, aux États-Unis, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient. La compétence internationale date pour les écoles d'art des réformes Licence-Master-Doctorat et du processus de Bologne¹, qui font de nous aujourd'hui un établissement public à part entière, au même titre que l'université. Cette compétence répond à une longue tradition d'échanges interculturels. En école d'art, on a toujours beaucoup misé sur les échanges culturels, la confrontation à l'autre, la rencontre avec l'autre, dans toutes les parties du monde. C'est devenu une véritable compétence depuis que les écoles sont devenues des établissements publics au sein de ce grand processus de Bologne, depuis environ deux, trois ans.

¹ Le processus de Bologne vise notamment à faciliter la convergence des divers systèmes d'enseignement supérieur vers des systèmes plus transparents, sur la base de trois cycles: licence/baccalauréat - maîtrise - doctorat.

La déclaration de Bologne institue le processus de Bologne qui vise à introduire un système de grades académiques facilement reconnaissables et comparables, à promouvoir la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs, à assurer la qualité de l'enseignement et à intégrer la dimension européenne dans l'enseignement supérieur.

Assurer la comparabilité des grades académiques et promouvoir la mobilité.

La déclaration de Bologne s'articule autour de six actions:

- un système de grades académiques facilement reconnaissables et comparables qui inclut l'introduction d'un supplément au diplôme commun afin d'améliorer la transparence ;
- un système fondé essentiellement sur deux cycles: un premier cycle utile pour le marché du travail d'une durée d'au moins trois ans et un deuxième cycle (maîtrise) qui exige l'achèvement du premier cycle ;
- un système d'accumulation et de transfert de crédits du type de l'ECTS utilisé dans le cadre des échanges Erasmus ;
- la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs: la suppression de tous les obstacles à la liberté de circulation ;
- la coopération en matière d'assurance de la qualité ;
- la dimension européenne dans l'enseignement supérieur : augmenter le nombre de modules, de matières d'enseignement et de filières dont le contenu, l'orientation ou l'organisation présente une dimension européenne.

Source : <http://europa.eu>

L. W. : Pour illustrer justement cette compétence qui est la vôtre, depuis cinq ans vous travaillez sur un projet d'atelier méditerranéen de vidéo, qui s'appelle Labofictions. Est-ce que vous pouvez nous dire comment est né ce projet et puis comment il vit et ce qu'il permet dans ce cadre pédagogique de l'école d'art d'Aix-en-Provence ?

Labofictions est un réseau méditerranéen de création vidéo, dédié aux étudiants en art vidéo des deux rives de la Méditerranée. Si le réseau est clair au niveau français en général, puisqu'on trouve des ateliers de créations vidéo qui sont grosso modo du court-métrage et de la vidéo expérimentale, dans à peu près toutes les écoles d'art de France, cette discipline n'est pas enseignée comme telle dans la plupart des écoles, universités ou académies du sud de la Méditerranée. En effet, il s'agit d'un média associé aux nouveaux médias, bien qu'ils ne soient pas très nouveaux, l'art vidéo ayant plus de 20 ans, voire 30. On trouve dans la structure générale de l'enseignement, au Moyen-Orient en tout cas, des disciplines dites « classiques » de peinture, de sculpture, d'arts décoratifs ou de design, mais la vidéo n'est pas forcément vue comme un vecteur de création artistique. En tout état de cause, les départements vidéo n'existent pas dans ces pays.

Labofictions est un réseau réunissant aujourd'hui autour de l'école d'art d'Aix-en-Provence une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur, en Turquie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Égypte. Je reviendrai plus tard sur l'Égypte. Ce réseau a bénéficié d'une grande visibilité grâce à Marseille Provence 2013, car nous avons monté un atelier de création vidéo qui a réuni une dizaine d'étudiants, des artistes invités en juillet dernier dans le cadre du programme Campus. C'était la partie visible de la coopération.

Dans ce réseau-là, et dans cet événement-là, se trouvait un noyau important d'étudiants égyptiens, en particulier d'Alexandrie, accompagnés d'une enseignante, Hadil Nazmy, qui ont été la base de la création de ce réseau.



La coopération met en œuvre les différents aspects de la mobilité et des échanges internationaux en école d'art, c'est-à-dire la mobilité étudiante sur des séjours longs de neuf mois grâce à des bourses d'études d'accueil de la Région PACA (le dispositif MedCap accueil). Elle met en œuvre des résidences d'artistes qui représentent une des modalités principales de travail mises en œuvre quand on fait de la coopération artistique en pré-établissement. Nous accueillons des artistes qui viennent partager leur travail, leurs problématiques, avec nos étudiants. La coopération met aussi en œuvre des « workshops », c'est-à-dire des sessions de travail intense où des étudiants sont réunis autour d'un thème et d'une méthodologie de travail. C'est ce qui s'est produit à Aix-en-Provence au mois de juillet, et en avril à Alexandrie. Nous nous sommes déplacés avec trois étudiants et deux enseignants pour faire un workshop de vidéo à la faculté des Beaux-arts. Elle met en œuvre, pour reprendre un des termes que j'ai déjà entendus précédemment, du réseau évidemment.

Pour parler plus précisément d'Alexandrie, le réseau est un des mots-clés pour comprendre comment ce partenariat a été mis en place dès 2008. La première fois où j'ai rencontré des Égyptiens, c'était grâce à une amie et complice de ce partenariat qui m'a demandé de participer à cette table ronde, Claudine Dussollier. Elle travaille sur la plateforme RAMI, (Echange art nouveaux médias en Méditerranée). C'est elle la première qui m'a présenté des artistes égyptiens qu'elle accueillait en résidence à la Belle-de-Mai et à qui j'ai présenté l'école. L'enseignante coordinatrice de nos échanges à Alexandrie, Hadil Nazmy, faisait partie du groupe. Elle est enseignante de peinture et, par ailleurs, réalisatrice et artiste plasticienne. Tout est né à ce moment-là de ces rencontres - individuelles, interpersonnelles. Nous sommes ensuite restées en contact par e-mail. Entre-temps, il y a eu le printemps arabe mais les correspondances ont continué et nous avons mis à peu près trois ans à organiser la première mobilité étudiante. Nous avons fait venir une jeune étudiante de niveau post Master, à Aix, pendant neuf mois avec cette bourse d'études. Ce fut le déclencheur dans la mise en place de cette coopération. Cette personne est venue avec son projet, avec son histoire, avec son identité, son projet artistique de jeune femme égyptienne dans le contexte qui est celui de l'Égypte. La fin de ces 9 mois de séjour d'études a été marquée par une exposition à la fondation Vasarely.

L.W. : Et d'autres lieux. Vous êtes passeurs, relais, comme l'a été Claudine Dussollier, comme maintenant vous l'êtes, et cela a donné lieu à d'autres collaborations avec la Provence, avec Marseille, avec Alexandrie et l'Égypte.

Oui, tout à fait. Dès le départ, un des enjeux principaux de notre collaboration avec Alexandrie était d'abord de mettre en dialogue des étudiants qui partagent des imaginaires. C'est vraiment le point de départ du projet et celui de l'enseignant. Tous ces artistes ont en partage une culture qui passe par la télé, les nouveaux médias, Facebook, des clips. Telles sont les références culturelles dominantes qu'ils partagent mais sans se connaître. L'idée était de mettre en place la mobilité et cela est devenu une réalité très importante pour nos étudiants qui tous les jours voyaient à la télé ce qu'était le printemps arabe, sans connaître d'Égyptiens.

Cette expérience a profondément irrigué la pédagogie et les projets au sein de l'école. Au niveau des partenariats, je vais citer Claudine Dussollier, évidemment, mais aussi les Instants vidéo qui est une structure qui organise un festival d'arts vidéos à la Friche Belle-de-Mai à Marseille depuis 20 ans. Les Instants vidéo ont aussi été un complice de ce partenariat. Nous avons organisé avec eux, à l'occasion de notre workshop à Alexandrie en avril, le premier festival d'art vidéo au sein de la bibliothèque. C'était l'opportunité de mettre en relation des acteurs qui n'avaient jamais travaillé ensemble sur ce point-là. Faire un festival d'art vidéo, c'est prendre des enseignants, des étudiants, des artistes qui sont enseignants ou étudiants au sein de la faculté mais dont le statut n'est pas celui d'artiste au sein de la faculté, car cette dichotomie existe. Elle est très différente de notre contexte en France où un enseignant en école d'art est aussi artiste et c'est justement pour cela qu'il est enseignant. La situation est différente en Égypte, au sein de l'académie : on est enseignant parce qu'on est universitaire ou chercheur. Être artiste, c'est autre chose, cela s'exprime en dehors de l'académie. Tout l'enjeu de ce projet était de trouver les interlocuteurs qui soient sur ces deux aspects et qui les mettent en connexion et en lien sur leur territoire. C'est ce qui s'est passé lors de ce premier festival d'arts vidéos où on retrouvait à la fois l'Institut Français, Transvercités, la plateforme RAMI et les Instants vidéo, mais aussi la faculté des beaux-arts, la bibliothèque d'Alexandrie et tout un réseau qui s'est connecté avec notre présence là-bas. Ce n'est pas qu'il avait besoin de nous pour le faire, mais ils avaient besoin d'un contexte différent pour le faire.

L. W. : En tout cas, on peut voir une partie de ces courts-métrages sur le site de Labofictions, www.labofictions.org. Merci Julie Karsenty on retient ce point sur lequel vous insistez sur la mobilité, la circulation facilitée des artistes pour rencontrer d'autres artistes pour travailler en commun avec d'autres projets. Je pense que c'est un des points sur lequel il faudra revenir parce que c'est un enjeu important de la réussite de ces coopérations culturelles.

Je voulais préciser que ces vidéos et ces travaux sont visibles sur le site, ainsi qu'à Arcade, l'Agence régionale des arts et du spectacle à Aix-en-Provence à partir de mercredi 13 novembre. Nous accueillons le doyen et inaugurons l'exposition de ces travaux vidéo à Arcade qui se tiendra pendant trois mois.

L.W. : Nous irons les voir. Nous allons maintenant passer par Beyrouth avec Rachid Achkar. Vous êtes Maire-adjoint de Beyrouth en charge des relations internationales. Vous accordez vous-même beaucoup d'importance à cette notion de faciliter la circulation des artistes, à la réciprocité des coopérations culturelles. Pouvez-vous d'abord nous dire ce que représente justement la coopération culturelle vue de Beyrouth, avec laquelle les échanges avec la Ville de Marseille sont nombreux et vivants ?

Rachid ACHKAR

Adjoint au Maire de Beyrouth en charge des relations internationales, Liban

Bonjour, je vous remercie déjà de m'accueillir sur ce panel. La coopération avec la Ville de Marseille n'est pas axée principalement sur la culture, même si un des chapitres les plus importants est le domaine culturel avec la formation des formateurs dans les bibliothèques municipales, ce qu'on nous apprécie énormément. Ce qui est intéressant, c'est de voir que cette coopération ne se limite pas à une seule ville, mais à deux villes françaises et on peut vraiment parler de coopération tripartite dans un domaine bien défini.



La Ville de Beyrouth, dont je suis un membre du Conseil municipal, donne beaucoup d'importance à la culture. Lorsque nous sommes arrivés au sein du conseil municipal, nous avons trouvé un terrain qui est tout à fait, non pas vierge, mais démunie de surfaces pouvant justement faire un

vrai échange culturel entre nous et les autres pays. Ceci pour dire que le secteur public est un peu, non pas à l'arrêt ni en retard, mais il facilite ce que le secteur privé ne peut pas faire, c'est-à-dire les échanges. On a vu avec Monsieur Kebab, Monsieur Touboul, Madame Karsenty, que chacun d'eux a eu une expérience au Liban, que ça soit à Beyrouth ou ailleurs, chacun de sa façon.

L.W. : Il y a un rayonnement de Beyrouth et du Liban sur toute la région, et un rayonnement notamment culturel.

A propos de rayonnement culturel, tout à l'heure j'ai entendu dire que la culture en temps de guerre allait en vitesse réduite. Je considère que la culture, en temps de paix, est lissée, alors qu'en temps de guerre, elle est à fleur de peau. Elle existe, elle confirme la réalité des choses et le souhait de tout un chacun de pouvoir dépasser une situation, même si elle est conjoncturelle.



L.W. : Ce n'est pas un luxe quand il nous reste de l'argent ? C'est vraiment indispensable, notamment dans les périodes de tension ?

L'argent est un moyen, et, pour reprendre les propos de Julie Karsenty, dans nos pays, un artiste ne peut pas être artiste à part entière professionnellement. Il a toujours un métier et il est aussi artiste. C'est ce qui rend les choses peut-être plus difficiles mais encore plus réelles. D'ailleurs, dans l'échange que nous faisons avec Marseille, le conseil municipal a décidé de faire un échange dans le sens Beyrouth-Marseille à travers l'art et la culture. Demain, nous allons inaugurer une sculpture monumentale réalisée par un artiste libanais sur la place Louis Bonafon. C'est un don que Beyrouth offre à la Ville de Marseille. Nous nous sommes exprimés par l'art et un peu par la culture.

L.W. : Cela illustre un point sur lequel insiste Territoires Solidaires, c'est que les coopérations culturelles internationales sont celles qui

permettent le plus d'échange, de réciprocité comme l'exemple que vous venez de prendre.

La réciprocité est très importante. Aujourd'hui, si nous n'avons pas d'équipement permettant cette réciprocité, la réciprocité est difficile à réaliser. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème de moyens. On voit que dans le secteur privé, les échanges se font énormément entre le Liban et l'étranger. Dans le secteur public, nous sommes en train de nous doter d'équipements nous permettant de faire, par exemple, des résidences d'artistes, des échanges culturels. Nous nous dotons du premier musée municipal à Beyrouth. Nous n'avions pas de musée municipal, nous n'avions pas de département de la culture. Désormais, nous allons en avoir un et nous allons avoir un musée qui permettra des échanges au niveau culturel, un centre multiculturel, vidéothèque, médiathèque, etc.

L.W. : Actuellement se tient le salon du livre à Beyrouth, depuis le 1er novembre ?

Absolument. J'ai assisté à l'ouverture du salon du livre qui en est à sa septième édition. C'est le salon du livre français, d'expression française et, pour la première année, ce salon du livre dans la diversité qu'est le Liban, parle aussi arabe. Nous allons donc avoir un salon du livre français dans lequel on parle arabe et français. Ce salon va permettre à un grand nombre d'écrivains libanais de s'exprimer que ce soit en français ou en arabe, mais surtout de s'exprimer dans leur art, dans leur culture et dans la diversité de cette culture, dans la diversité qu'offre le Liban.

L.W. : Vous l'avez dit, être artiste au Liban - et c'est sûrement vrai dans d'autres pays - c'est vraiment un luxe compliqué et cela nécessite une autre source de revenus, une autre activité. Est-ce qu'aujourd'hui, des jeunes artistes ou moins jeunes, au Liban peuvent s'inscrire dans ces coopérations internationales ? Est-ce qu'ils peuvent en profiter, est-ce qu'ils peuvent aller se confronter avec d'autres artistes, dans d'autres pays dans le cadre de ces projets que vous évoquez ?

Absolument. Aujourd'hui, les échanges culturels vont permettre aux artistes de comprendre que leur art peut les faire vivre. Au Liban, l'exception confirme la règle : il y a bien des artistes qui vivent de leur art, mais ils ne sont pas nombreux. Le plus important pour nous, c'est de permettre à tout un chacun de s'exprimer dans son art, dans sa culture, et de pouvoir à travers ces échanges culturels d'avoir une visibilité plus internationale.

L.W. : Je vous remercie pour ce témoignage. On aura l'occasion de revenir aux différentes actions

à Beyrouth ou au Liban. Je vais donner la parole maintenant à Aïcha Sif qui nous a rejoints in extremis, pour nous parler des coopérations culturelles de la Région pour qui la culture représente une part du budget important. Cette part investie par la Région est un véritable choix politique. Je crois que la moitié des partenariats décentralisés internationaux, Aïcha, concernent la culture. Est-ce que vous pouvez nous donner les grands principes d'action de la Région en matière de coopération culturelle et donner un ou deux exemples qui vous tiennent à cœur ?

Aïcha SIF
Conseillère régionale
Présidente de la commission culture,
patrimoine culturel et tourisme de la
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Je vous remercie, Monsieur Weil. Je tiens à remercier l'organisation pour cette septième édition de la Semaine économique de la Méditerranée et, en particulier, je tiens à remercier Territoires Solidaires d'avoir pensé à initier une table ronde sur la thématique de la culture comme facteur de développement économique des territoires. Il est vrai qu'en ma qualité de Conseillère régionale et de Présidente de la commission culture, patrimoine culturel et tourisme de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, j'ai mis un point d'honneur à être parmi vous aujourd'hui même si j'étais en retard, d'abord pour vous souhaiter la bienvenue dans cette Villa Méditerranée que nous voulons toujours plus ouverte à la culture, au partage et à la vie de l'esprit.

La coopération décentralisée n'est plus une prérogative unique de l'État depuis la loi de décentralisation de 1992. En effet, les collectivités sont en mesure de mener leur propre politique étrangère. Cette autonomie nous permet de créer un climat propice au développement des actions extérieures des collectivités locales françaises, et notamment de notre région. Cette coopération décentralisée doit également être exercée et, on l'a entendu avec les témoignages de Madame Karsenty et de Monsieur Achkar, en gardant à l'esprit un souci constant d'intérêts réciproques. Il sous-entend un échange d'expériences et de savoir-faire entre les collectivités partenaires et aussi entre les opérateurs partenaires.

L'un des enjeux les plus forts, pour nous qui travaillons dans le domaine de la culture, est celui de s'appliquer à maintenir la diversité culturelle dans nos échanges avec ces territoires d'ailleurs. La diversité culturelle, vous le savez, est menacée par une certaine mondialisation qui valorise et qui répand un seul modèle culturel

dominant. Nous, à la Région, nous défendons une vision diversifiée de la culture pour justement situer notre politique culturelle dans une perspective du développement territorial afin de ne pas construire des politiques éphémères, déconnectées de la réalité locale des pays avec lesquels nous travaillons. C'est pourquoi, dans le cadre de son action en matière de coopération décentralisée dans le domaine de la culture, la Région pour répondre à votre question aura soutenu en 2012, 36 projets de coopération culturelle internationale entre des artistes de notre région et des créateurs étrangers.

L.W. : Dont celui de Générrik Vapeur.

Tout à fait. Ceci, dans tous les domaines, qu'il s'agisse des arts de la scène, des arts de la rue, dont Monsieur Touboul a témoigné pour Générrik Vapeur, aussi bien que des arts visuels, dont a parlé Madame Karsenty, mais aussi de la vie littéraire, du septième art ou de la culture scientifique et technique. Il s'agit pour nous de promouvoir d'abord nos artistes hors de nos frontières, de les encourager à se confronter aussi à d'autres pratiques de travail, de s'adapter à un autre environnement, à d'autres populations qui vivent dans d'autres histoires que les nôtres, mais aussi en échanges d'expérience qui viennent enrichir les artistes locaux sur leur propre territoire.



Avec l'Institut français, le Conseil régional met l'accent sur le soutien à la production, à la diffusion et aux échanges des compagnies régionales dans l'espace méditerranéen, tout en mettant en valeur la vitalité culturelle de ces pays. Je vous rappelle que l'Institut français est un établissement public, opérateur de l'action culturelle extérieure de la France. A l'initiative du Président Michel Vauzelle, une convention lie notre Conseil régional avec l'Institut français.

Je voudrais remercier ici pour leur engagement, leur passion et leur compétence, Generik Vapeur qui a joué un rôle majeur dans le développement des arts de la rue dans notre région. Je ne vais

pas raconter tous les projets que nous avons soutenus dans le cadre de la coopération culturelle, mais je vais vous parler en particulier d'un projet que j'ai suivi pas à pas.

Il s'agit de la coopération que nous avons eue entre Kairouan et le Conseil régional. J'ai pris un grand plaisir toute l'année dernière à suivre les aventures artistiques et culturelles qui se sont déroulées au Maroc des trois compagnies régionales, c'est-à-dire la compagnie niçoise Divine quinquallerie, la compagnie vaclusienne du Léopard bleu et le cirque aixois Azalaï.

Ce grand bouillon de culture franco-marocain a donné lieu cette année à une parade : la parade extraordinaire d'Azalaï, soutenue par le Conseil régional et l'Institut français, mais aussi par Marseille Provence 2013. La Région, cette année, a souhaité la bienvenue du 21 septembre au 6 octobre dernier à nos amis marocains du collectif Eclat de lune, présents à ce moment-là. Cela nous a permis de continuer à consolider la coopération culturelle avec la Région de Tanger-Tétouan, avec laquelle nous lie un accord de coopération décentralisée. A mes yeux, Azalaï a fait partie de ce qui représente à la fois le partage, la fraternité internationale, le travail des artistes et de la culture, ce dont a parlé aussi Frédéric Touboul tout à l'heure, à savoir tout le travail de formation aussi engagé sur ce projet-là et qui est pour nous aux antipodes des communautarismes, de tous ces intégrismes et du choc des civilisations que d'aucuns tentent de faire prévaloir en ce moment.

Je voudrais conclure en vous dédiant ces mots du philosophe Alain que j'ai tirés de *Propos sur le bonheur*. Alain disait : « Tout homme persécute s'il ne peut convertir. A quoi remédie la culture qui rend la diversité adorable ».

L. W. : Merci beaucoup, Aïcha Sif. On pourra peut-être dire un mot des dramaturgies arabes contemporaines également qui est un projet théâtral actuel.

Samir Toumi, à côté de ces collectivités, de ces projets de compagnie artistique ou d'écoles, il fallait un artiste qui nous donne son regard sur ces coopérations culturelles, sur leur importance pour les artistes, comment ils rentrent ou ne rentrent pas dedans. Est-ce parce qu'ils s'en méfient ? Vous êtes algérien, vous êtes entré dans le portrait-robot qu'on a dressé tout à l'heure. Vous venez de publier un livre aux éditions Barzakh qui s'intitule « Alger, le cri ». Par ailleurs, vous avez une activité professionnelle plus rentable en tant que chef d'entreprise. Quel est votre regard sur l'importance de ces coopérations pour les artistes et comment elles sont vues par les artistes ?

Samir TOUMI

Écrivain, chroniqueur, Alger

Merci de m'accueillir. Je ne veux pas me faire le porte-parole de tous les artistes, je vais essayer de vous donner mon point de vue, tel que je vis les choses au quotidien. Effectivement, j'essaie d'avoir une vie artistique parallèlement à ma vie professionnelle. Je ne pense pas pouvoir vivre un jour de mon activité artistique. Il est clair que tout cela fait rêver parce que c'est précisément ce qui manque, à mon avis, dans notre pays.



La problématique d'un artiste est double : la première, c'est de s'exposer, c'est-à-dire de faire partager son travail à un maximum de monde, d'essayer d'obtenir du feed-back, ce qui pose déjà un premier problème, en tout cas en Algérie pour nous. Nous y reviendrons plus tard. La deuxième problématique pour lui, est de créer des liens, c'est-à-dire d'essayer de progresser. Il doit progresser dans son travail et, évidemment, la création artistique repose sur la coopération avec d'autres personnes. C'est la collaboration, c'est le partage qui fait que si on ne le fait pas, on n'a pas de feed-back, de retour et on s'étirole. C'est ce qui fait d'ailleurs le drame de beaucoup d'artistes qui sont dans l'obligation à un moment donné de quitter leur pays s'ils souhaitent pratiquer leur art, pour trouver un moyen de le faire. Le problème, c'est que ces artistes-là sont souvent déconnectés de leur principale source d'inspiration qui est le local. Cela peut créer parfois des drames existentiels très forts parce que ce phénomène de déconnexion affecte le travail artistique.

Partant de là, je témoigne à partir de mon expérience en Algérie. En Algérie, et je pense que c'est le cas des autres pays du Maghreb voire du Moyen-Orient, le problème qui se pose pour un artiste, c'est d'être confronté à un système hyper-centralisé. Toutes ces coopérations décentralisées n'existent pas. Le ministère de la culture, en Algérie, a un budget conséquent, il dépense énormément d'argent, mais il ne touche pas la création artistique qui est une espèce

d'iceberg foisonnant. Les jeunes artistes conçoivent une quasi méfiance naturelle vis-à-vis de ce qui peut venir du dessus, parce qu'ils considèrent que c'est du népotisme, que l'on n'écoute pas réellement leurs envies et leurs desiderata, ils ont peur d'être récupérés etc. Du coup, l'agora devient les réseaux sociaux. C'est sur Facebook qu'on s'organise, c'est là qu'on essaie de créer des liens, c'est dans les lieux alternatifs, dans les appartements. De plus, l'Algérie connaît un gros problème de galeries. Les galeries existantes sont liées à des initiatives individuelles, aux rencontres que l'on peut faire.



Face à cela, il faut reconnaître que vos projets de coopération décentralisée sont assez peu visibles. On a vraiment du mal, lorsqu'on est artiste, à identifier quelles peuvent être les opportunités pour nous de s'insérer dans différents projets. En écoutant les premiers témoignages, au départ il y a

toujours une rencontre. Le challenge c'est de dire « Comment être visible face à ces personnes qui sont souvent hors réseau institutionnel, qui ne sont pas du tout connectés dans des institutions et qui eux constituent la lame de fond culturelle ? » C'est là qu'il y a des choses extrêmement intéressantes à aller trouver.

L.W. : Samir, vous dites qu'un artiste, quand il crée, s'il ne rencontre pas d'autres personnes, s'il ne se confronte pas à d'autres, il tourne en rond.

Il meurt ! Il est vital pour lui de rencontrer d'autres artistes. Si je prends mon exemple, j'adorerais participer à un atelier d'écriture ou faire des choses. Dans notre pays, nous sommes complètement portés par notre énergie individuelle, et il n'y a pas moyen de s'appuyer réellement sur des réseaux parce que les réseaux officiels sont des réseaux administratifs, bureaucratiques, ou en tout cas, ils sont perçus comme tels, peut-être très injustement. Mais le fait est que nous avons du mal à nous appuyer dessus. Je pense que le vrai challenge de part et d'autre, pour l'artiste de la rive sud Méditerranée, c'est de dire « Comment avoir accès à cette information-là et pouvoir m'insérer dans certaines actions ? » Pour des structures telles que les vôtres, c'est de dire « Comment pouvoir toucher ce fond de l'iceberg où les choses intéressantes se font, pour pouvoir construire des collaborations intéressantes ? » Je reconnais que ce n'est pas simple.

L.W. : Samir, à Alger, vous accompagnez un certain nombre d'artistes pour rencontrer, pour montrer, pour confronter leur travail. A titre d'exemple d'initiative privée, vous avez monté à

côté de votre entreprise et à côté du théâtre d'Alger un espace de 200 m², pour mélanger les œuvres, les montrer et pour permettre à des gens de venir travailler.

L'idée, c'est que nous sommes sur des initiatives individuelles. Il est vrai qu'un certain nombre de personnes essaient de faire des choses. Dans le cadre de mon entreprise et de ses activités de mécénat, nous avons mis à disposition un lieu, pour pouvoir justement animer des ateliers, que des personnes le détournent pour exposer, faire des happenings. Nous essayons de privilégier l'achat d'un maximum d'œuvres de jeunes auteurs. Nous arrivons à faire des choses mais sans aucune visibilité.

Un autre aspect est important. J'ai pu remarquer, en collaborant avec de jeunes artistes de talent, qu'ils ont comme terrain d'identification les réseaux sociaux. C'est l'agora culturelle de notre pays. Dans ce cadre-là, il est vrai que la notion de gestion de carrière d'un artiste n'est absolument pas appréhendée. Il n'y a pas de professionnalisation, au sens noble du terme, de l'artiste qui va faire qu'il va pouvoir prendre en charge son itinéraire. Les artistes sont extrêmement démunis face à cela, même s'ils ont une formation en beaux-arts, ils éprouvent une grande difficulté à appréhender leur parcours et à transformer leurs talents en quelque chose de plus abouti, de plus construit, de plus exposable.



L.W. : Merci, Samir Toumi. Nous voyons au travers de vos six exemples, de vos témoignages que les coopérations culturelles sont très vivantes et qu'elles entraînent d'autres opérations. Nous le voyons aussi par votre présence nombreuse dans la salle. Nous allons prendre un temps d'échange avec vous et nos témoins pour répondre à la question posée par Territoires Solidaires : « Acteurs régionaux, partenariats méditerranéens : quel avenir ? » Quelles sont les difficultés avec les instabilités politiques ou sociales qu'on peut vivre dans certains pays ? Par rapport à l'impact des situations économiques qui pèsent aussi sur les moyens et les ressources disponibles pour ces

projets-là. Les aspects de mobilité et de circulation des artistes également. »

Dorothee ALANO

J'ai travaillé sur une coopération entre Paris et Tunis qui, depuis 2011, essaie de répondre à un certain nombre de problématiques des artistes que Samir vient d'évoquer. Nous avons exactement le même constat avec les artistes tunisiens. Il y avait effectivement un manque de visibilité. C'était assez facile parce qu'il a suffi d'aller à Tunis, d'intervenir sur les réseaux sociaux pour les mettre en relation avec des galeries, les foires. Nous avons organisé une exposition dans un musée. C'était quelque chose d'assez facile avec le soutien des institutions.

La seconde chose, la notion de partage : nous en arrivons à la question économique de Laurent Weil précédemment. Pour faire des résidences, un certain nombre de dispositifs sont en place mais cela implique que les personnes puissent partir, quitter leur famille, leurs enfants, leur pays, pendant un temps, trouver des moyens de subvenir à leurs besoins, ce qui n'est pas forcément très facile.

Mais je reviendrai aussi sur la visibilité et la possibilité de faire des ponts entre un certain nombre d'acteurs qui pourraient accompagner, et de personnes qui ont des besoins.

Nous avons l'ambition de créer en 2014 une base de données sur Internet. Est-ce que vous pensez qu'un tel outil pourrait répondre à cette question ? L'idée était de proposer à chaque artiste de saisir un formulaire, mettre en ligne une œuvre, un certain nombre de caractéristiques sur ce qu'il attend, sur ses projets. Par ailleurs, nous allons également créer une base de données de personnes qui ont envie d'accompagner des projets dans un domaine ou dans un autre, qui pourraient les faire intervenir ou qui pourraient les financer. Est-ce que quelque chose de très ouvert comme cela vous semblerait adapté aux difficultés que vous rencontrez ou est-ce que cela vous paraît complètement utopique ?

L.W. : Je vais peut-être demander à nos témoins de réagir à cette idée d'une base de données qui présenterait justement des projets artistiques et ceux qui souhaitent accompagner un projet. Qu'en pensez-vous, les uns et les autres ? Puis, en prolongement de cette idée, quelles sont d'après vous les idées à mettre en place, les techniques pour monter ces projets, pour faire face aux contraintes que vous rencontrez dans le développement de ces projets de coopération culturelle, notamment en Méditerranée, quand ils concernent plusieurs pays ?

Rachid ACHKAR

Nous nous retrouvons avec la même idée. Beyrouth n'a pas de site Internet, car nous avons des problèmes administratifs qui nous ont empêché d'en avoir un jusqu'à maintenant, mais dans l'architecture de notre futur site, il est prévu un chapitre où les artistes qu'ils soient beyrouthins ou libanais en général, auront droit au chapitre. Ils pourront exposer leurs œuvres, de quelque nature qu'elles soient : des écrits etc. Ils pourront les publier sur le site de la ville de Beyrouth. Le site est en cours et nous espérons qu'en 2014 ceci sera fait et que les artistes pourront ainsi s'exprimer. Comme vous avez dit tout à l'heure, la visibilité est un facteur très important et aujourd'hui, les artistes peinent à avoir une visibilité. Je ne parle pas de ceux qui sont déjà confirmés, je parle de jeunes artistes qui viennent de commencer à développer leur art. Il y a des pépites d'or, des diamants bruts qu'il faut non pas exploiter mais à qui il faut permettre de se développer et c'est à ce prix-là qu'on pourra le faire : en les aidant à avoir le parterre qu'il faut. La communication par Internet est quelque chose à laquelle nous avons pensé et qui est prévue dans l'architecture de notre site.

L.W. : Notamment quand on est sur plusieurs pays. Samir Toumi, vous parliez de l'importance des réseaux sociaux. Nous y sommes, là !

Samir TOUMI

Oui et non. Je m'explique : de ce que j'ai pu voir en travaillant avec ces jeunes artistes, ce sont des gens qui sont complètement dans Internet. Certains ont des pages, des blogs, ils présentent leur travail, ils essaient de se rendre visibles. Ils maîtrisent parfaitement cet outil. Je conseillerais plutôt, et certains le font, d'aller sur le terrain. Je suis convaincu que ces acteurs ne sont pas suffisamment sur le terrain. Des voyages exploratoires sont à faire et, à ce niveau-là, chez nous, cela « réseaute » très vite. A partir du moment où vous connaissez quelqu'un dans le domaine des arts plastiques, par exemple, il va vous présenter à tout le monde parce que tout le monde est un peu informellement connecté. Evidemment, des tribus, des groupes se sont formés, mais on arrive à se créer des liens. De temps en temps, nous voyons arriver des gens qui ont pris leur bâton de pèlerin et qui rencontrent des gens, se créent leurs petits contacts. Je pense que cette méthode est beaucoup plus efficace, car cela permet de se rapprocher de ces artistes là et, petit à petit, de se créer son propre réseau pour pouvoir tisser ce lien. Je pense que votre rôle, et le mien aussi d'une certaine manière si je

change de casquette, est un rôle de passeur, de facilitateur. C'est ce que disait Monsieur Despax en introduction. Nous essayons de faire en sorte que ces liens se tissent entre eux.

Je profiterai pour ajouter que concernant la culture, le challenge dans notre pays aujourd'hui, est éminemment culturel, c'est-à-dire que nos sociétés ont évolué et leur facteur fondamental d'expression est vraiment la culture. Nous sommes sur un glissement qui pour moi n'est même pas politique, mais proprement culturel.

L.W. : Vous disiez que les causes du printemps arabe sont avant tout culturelles.

Samir TOUMI

Nous sommes dans des sociétés impactées par Internet, par les paraboles. Le reste n'est qu'une interprétation de ces phénomènes. Mais fondamentalement, le challenge est culturel. Ce bouillonnement que vous avez constaté en Tunisie, existe partout, mais il est encore très chaotique, il commence à s'organiser. Monsieur Achkar parlait du Liban, mais je crois pouvoir dire que les artistes beyrouthins sont plutôt bien connectés parce que le réseau libanais fonctionne extrêmement bien entre artistes et ils arrivent à avoir une certaine visibilité en France, en Angleterre ou aux États-Unis. C'est ce qui fait peut-être qu'on les repère plus facilement.

The Quan DONG

Je travaille à la Direction de la francophonie économique, de l'Organisation Internationale de la Francophonie à Genève. Je voulais simplement vous présenter en quelques mots l'action de coopération internationale que l'organisation de la francophonie développe en matière de culture. Depuis sa création en 1970, sous l'appellation d'Agence de coopération culturelle technique, la culture a toujours été au cœur des missions de cette organisation. Nous avons à peu près 40 ans d'expérience en matière de coopération culturelle internationale. Au fil des ans, on a pu développer une offre de coopération assez large, assez complète, avec nos moyens qui sont assez modestes avec des actions très structurantes qui se fondent sur les politiques culturelles nationales et la prise en considération de la culture dans des stratégies nationales. Nous pouvons intervenir sur des actions d'appui à la structuration des filières culturelles à travers le soutien concret aux organisations professionnelles, dans quelques filières comme le livre, le cinéma, la musique, arts du spectacle, audiovisuel. Cela peut être également sur des actions de renforcement des capacités à travers

l'organisation de formations à destination des chefs d'entreprises culturelles, ou aux personnels d'établissements. Cela peut être également des soutiens directs à la production, à la promotion et à la mise sur le marché des œuvres culturelles selon plusieurs mécanismes de fond, tels le fond de production du Sud. Tout cela s'adresse principalement aux opérateurs, aux acteurs culturels du Sud, mais cela implique des acteurs culturels des pays du nord, donc peut-être également sur des manifestations et des festivals, à Marseille, à Aix-en-Provence. La dernière action qui pourrait être intéressante est une action de terrain à travers notre réseau de plus de 300 centres de lecture et d'animation culturelle implantés dans une vingtaine de pays francophones.

Marie-Laurence COM

Je travaille à la Région sur les projets internationaux au sein de la Direction de la culture. Je voulais simplement apporter une petite précision puisque la mobilité des artistes sur les territoires a été évoquée. Je voulais parler des coopérations qui existent entre les structures et qui est un aspect très intéressant de la coopération. A ce titre, je voulais évoquer le YATF, Young Arab Theatre Fund, qui est un regroupement de lieux indépendants de création en pays arabe, qui fait un travail extraordinaire, et qui a lutté durant le printemps arabe et qui a tenu bon. Il comprend des membres très tenaces, très actifs, et le siège est domicilié à Bruxelles. Ils ont édité un guide dans lequel sont répertoriés ces lieux de création qui ne demandent qu'à travailler avec d'autres pays arabes, ou d'Europe, ou d'ailleurs.

L.W. : C'est en effet une information très intéressante et vous nous donnerez les coordonnées que nous mettrons sur le site de Territoires Solidaires.

Abderrahim EL KHANTOUR

Je reviens sur la remarque de Samir Toumi concernant le glissement culturel des sociétés du sud de la Méditerranée, mais qui concerne tout le pourtour méditerranéen, à savoir la combinaison entre création et nouvelles technologies. Nous savons qu'il existe un problème de gouvernance et que la culture fait figure de parent pauvre. Je voudrais insister sur le fait que pour les artistes dans ces pays, cela ne touche en rien la création. Même en période de guerre, les artistes continuent de créer, clandestinement ou pas. Mais je crois que les artistes, printemps arabe ou pas, font un acte de résistance aujourd'hui. Le problème est que ces

artistes sont attaqués par tous les régimes en place, les islamistes etc. On n'a pas suffisamment souligné l'acte de résistance de tous les artistes et de tous les créateurs qui ont besoin d'un soutien et qui ont besoin d'un accompagnement pour continuer cet acte de résistance.

L.W. : Ce sera sur cette dernière remarque que je vous propose d'applaudir et de remercier ces

six intervenants. Dans le livret proposé par Territoires Solidaires, vous trouverez toutes les informations sur leurs structures, leurs coordonnées, pour en savoir plus sur ces coopérations et, bien sûr, si vous voulez les contacter. Pour votre information, le livre de Samir Toumi, « Alger, le cri », paru aux éditions Barzakh devrait être prochainement disponible en France. Territoires Solidaires pourra vous informer de sa parution, si vous le souhaitez.

Culture et patrimoine, vecteur de développement

Table-ronde animée par Jean-Michel GALLEY

Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

Je travaille au sein du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés. C'est un réseau qui s'occupe notamment de patrimoine urbain et qui a été créé par les élus et certains de vos amis, Monsieur l'adjoint au Maire, puisqu'il a été créé notamment par Yves Dauge et Martin Malvy, Président de la Région Midi-Pyrénées.

Nous allons poursuivre la table ronde d'une manière plus physique puisque nous allons aborder cette fois-ci culture et patrimoine au travers non plus d'actions ou d'événements, mais de villes, de territoires et d'échanges qui sont foncièrement attachés à la revitalisation urbaine, au développement des villes dans lesquelles les artistes, bien sûr, ont droit de cité - nous en avons entendu dans la première table ronde -, dans lesquelles les enjeux ne sont plus simplement d'envisager le patrimoine comme un objet à protéger mais beaucoup plus comme un lieu qui doit avoir un usage. Il n'y a pas de patrimoine quand il n'y a pas d'usage. Dans notre réseau de 200 villes, il est impossible de préserver les villes si on ne donne pas un usage à ces villes, un usage à ces bâtiments et une vraie fonction dans la vie telle qu'elle est aujourd'hui dans le monde contemporain. Je pense que les différents témoins d'aujourd'hui vont montrer que cette préoccupation des villes, cette préoccupation des territoires et cette préoccupation des réseaux, sont véritablement des préoccupations d'action et d'occupation de ces villes et de ces territoires.

En premier lieu, comme nous sommes dans la Ville de Marseille, je vais proposer à Monsieur Jacques Rocca-Serra, adjoint au Maire de Marseille, d'ouvrir cette table ronde.

Jacques ROCCA SERRA
Adjoint au Maire, Ville de Marseille

Je vous remercie d'être là pour cette septième édition de la Semaine économique de la Méditerranée. Vous savez que cet événement est ancré depuis sept ans et qu'il se développe. Je crois, comme vous l'avez dit, Monsieur Galley, qu'il est important d'échanger. Le cadre de cette coopération décentralisée me plaît plus que les chèques, Monsieur Despax, que les Etats peuvent faire d'Etat à Etat.

Je vais commencer par vous remercier, vous en particulier et votre voisine, si vous le voulez bien. Je voudrais remercier effectivement le ministère des Affaires étrangères car depuis quelques années, il nous apporte un grand soutien. Nous connaissions auparavant des difficultés, nous étions obligés de quémander pour obtenir peu de moyens. Depuis quelques années, peut-être aussi parce que nous sommes devenus sérieux, compétents, efficaces, vous nous soutenez beaucoup, notamment dans le financement de la Commission Méditerranée de Cités et Gouvernements Locaux Unis qui est essentielle, mais aussi pour cette semaine, et encore pour beaucoup d'autres dossiers. Je voulais commencer par vous remercier très franchement.



Ensuite, je voudrais remercier les délégations de la Méditerranée qui sont nos partenaires mais les autres aussi, puisque la Ville de Marseille a une trentaine de partenaires. En tous les cas, pour tous ceux qui sont venus de l'extérieur, de la Méditerranée ou de l'Europe, merci d'être là et de participer à ces échanges.

Je remercie Territoires Solidaires qui a organisé cette manifestation et je voudrais remercier toutes les collaboratrices et collaborateurs de la Direction des relations internationales de la Ville de Marseille.

« Culture et patrimoine » est un sujet qui me plaît beaucoup. Ce sont deux éléments étroitement liés au développement d'un pays ou d'une ville, que ce soit sur un plan social, individuel, collectif ou économique. La culture joue un rôle important dans la structuration de la société, et à mon sens, elle est plus importante que l'économie et constitue un élément fondamental de l'épanouissement individuel. Bien sûr, la culture est un facteur

essentiel de développement. Pendant longtemps, on l'a négligée et on ne disposait d'outils pour la mesurer. Aujourd'hui, c'est une certitude : la culture est un élément économique capital, nous allons essayer de le démontrer tous ensemble aujourd'hui.



Lorsqu'on prononce les mots magiques de « Carthage », « Baalbek », « Palmyre », « Marrakech », « Jérusalem » pour ne rester que dans notre région, ils inspirent immédiatement une image forte d'un lieu historique, artistique, archéologique, architectural qui, tout de suite, nous ramène à la culture, bien sûr, et, par conséquent, au développement économique et touristique.

Culture et patrimoine rencontrent un écho particulier ici à Marseille, puisque nous sommes Capitale européenne de la culture. Je n'aime pas trop parler de notre ville mais si je n'en parle aujourd'hui, alors que nous sommes Capitale européenne de la culture, je n'en parlerai jamais. Je voudrais vous dire que pour préparer cette capitale européenne de la culture, la Ville de Marseille et ses partenaires, l'État, la Région, le Conseil général, ont injecté 650 millions dans le patrimoine culturel de notre ville.

Je ne vais pas faire le tour de la ville, je vais simplement faire un cercle de quelques 100 ou 200 mètres, pour vous dire quelle est la densité des édifices et du patrimoine, puisqu'on parle de patrimoine culturel que la ville a su développer. En partant d'un peu plus haut, nous avons sauvé un silo à blé, qui est d'une architecture extraordinaire et qui a nécessité une réhabilitation très importante. Nous en avons fait une salle de spectacle identique à l'Olympia de Marseille et des bureaux, qui sont déjà tous occupés. Juste en face de l'endroit où nous nous trouvons, il y avait une station de décontamination sanitaire qui datait de l'après-guerre et qui était dans un état épouvantable, fermée. Elle a été transformée en un musée privé, « Regards de Provence ».

Et je citerai également les musées traditionnels comme le musée d'histoire de Marseille qui est devenu le plus grand musée d'histoire de France,

le musée Longchamp, le musée Borély, mais aussi par des structures assez étonnantes comme la Maison de l'artisanat et des métiers d'art qui va fêter ses 30 ans, qui aura accueilli 200 expositions et qui aura mis en valeur tous les artisans d'art du monde entier. La friche de la Belle-de-Mai qui accueille sur 45 000 m² plus de 60 structures et 1 000 artistes par an. Je terminerai par la Villa Méditerranée qui nous accueille, sans oublier la perle de ces nouvelles structures, le Mucem où les architectes ont eu l'intelligence de relier le moderne avec l'ancien. L'idée géniale n'est pas d'avoir fait un nouveau musée, encore que ce soit celui des civilisations européennes et méditerranéennes, mais de le relier au Fort Saint-Jean qui date de Louis XIV et de faire revivre ce bâtiment qui était mort et inoccupé, invité depuis des années.

Toutes ces réalisations ont attiré plus de 7 millions de visiteurs et nous atteindrons sans doute les 8, 9 millions, les meilleures prévisions vont jusqu'à 10 millions mais même si nous n'atteignons pas un tel chiffre, c'est d'ores et déjà un succès extraordinaire, sans oublier le million de croisiéristes que nous avons accueillis.

Vous le voyez, tout est lié : la culture, le patrimoine, l'économie. Mais nous donnons enfin ses vraies lettres de noblesse à la culture qui a souvent été un parent pauvre. C'est pour cette raison que dans un grand nombre de coopérations, nous comprenons la culture et le patrimoine pour partager nos visions, nos méthodologies et nos expertises communes, réciproques.

C'est le cas du projet que nous mettons actuellement en œuvre avec la ville de Marrakech et je les salue et je les remercie, pour créer un centre d'interprétation du patrimoine immatériel sur la place Jemaa El-Fna. Qui n'est pas allé à Marrakech et n'a pas été enthousiasmé par l'animation qui existe depuis des siècles sur cette place, et qui risque de disparaître ?

Nous avons foncé tête baissée dans ce projet parce que nous avons trouvé votre idée extraordinaire. Proclamé en 2001 par l'Unesco chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, la place Jemaa El-Fna joue un rôle incontestable dans la valorisation d'un patrimoine culturel, immatériel, riche et varié, mettant à l'honneur les chants, les danses et les contes. C'est dans ce contexte qu'un bâtiment abritant l'ancienne banque El Maghreb, grâce à la volonté de la Ville de Marrakech sans laquelle rien n'aurait pu être fait, a été choisi pour être requalifié en centre d'interprétation du patrimoine immatériel, concept intégrant plusieurs dimensions : les collections, les expositions, les transmissions, la diffusion. Compte tenu de sa situation, le centre sera absolument en interaction avec la place Jemaa El-Fna. Je me réjouis que le musée d'histoire de Marseille que nous venons d'inaugurer

dernièrement, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Méditerranée et l'association Paroles Vives accompagnent la Ville de Marrakech dans ce projet.

Je citerai un autre exemple avec Marrakech : nous avons également soutenu la préservation du patrimoine historique lié à l'eau de la Médina de Marrakech par la restauration de ses fontaines, véritables mémoires de cette Médina. Cette action citoyenne a mobilisé des jeunes Français et Marocains. Le dernier chantier s'est déroulé dans le quartier nord-est de la Médina qui fait partie du grand quartier historique de Sidi Bel Abbès datant du XII^e siècle. Il a permis de restaurer notamment la fontaine Sidi Ghanem.

Vous le voyez, ces projets sont de différentes dimensions mais participent tous à la valorisation des sites et à la préservation de la mémoire des lieux. Ce sont aussi des projets qui ont un impact sur les habitants, ce que nous ne perdons jamais de vue. Toutes les coopérations décentralisées doivent être et aller dans l'intérêt des populations et des habitants, sous peine de ne pas être une bonne coopération.



Le développement du tourisme culturel est un des secteurs économiques les plus performants en Europe depuis quelques années. Je voudrais souligner un point important, c'est qu'il ne faut pas oublier que le dialogue interculturel contribue à la connaissance mutuelle, à la diminution des tensions et à la gestion des conflits, j'en suis convaincu. La culture aujourd'hui devient ainsi un facteur de paix et de tolérance.

J-M.G. : Je veux rendre hommage à Jean-Michel Despax et à sa délégation, tout comme vous, parce que le réseau des villes historiques françaises ne pourrait pas avoir d'échanges aussi efficaces aujourd'hui si la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales n'était pas toujours avec nous, et pas simplement en nous aidant financièrement mais aussi techniquement. Nous avons besoin des différents services de l'État. Je représente ici à peu près

200 collectivités mais nous sommes toujours en relation avec les services de l'État, que ce soit au niveau central, que ce soit au niveau régional avec les directions des affaires culturelles, que ce soit au niveau local. Nous les emmenons aussi parfois dans nos bagages, si je puis m'exprimer ainsi.

Je tiens à le remercier vivement et nous avons sorti ensemble un vade-mecum qui est en ligne sur le site de l'association, où nous retraçons plusieurs dizaines de coopérations décentralisées autour du patrimoine. Vous pouvez lire toutes les actions qui sont menées et qui vont sûrement rejoindre celle qui va nous être présentée, celle de Marrakech.

Mohamed BOUGHARBAL **Président de la Commission Financière** **au sein de la Commune Urbaine de** **Marrakech**

Merci, Monsieur l'adjoint au maire de la Ville de Marseille, Mesdames et Messieurs, honorable assistance. Permettez-moi tout d'abord au nom du conseil de la Ville de Marrakech, de remercier la Ville de Marseille avec laquelle nous sommes jumelés depuis 2002, ainsi que les organisateurs de cette table ronde dans le cadre de cette Semaine économique de la Méditerranée, en particulier Territoires Solidaires, d'avoir invité la Ville pour présenter son point de vue au sein de cette rencontre sur le thème « Coopération et culture ».

La stratégie pour la ville de Marrakech est axée sur 3 points : une ville qui s'étend en gardant son identité, s'adapte aux besoins de sa population, à son environnement local, régional et international. Une ville qui impulse le développement local et régional, une ville qui maintient et renforce son attractivité, son prestige, sa culture et son rôle historique

Aujourd'hui, le principe de sauvegarde est retenu car la Médina de Marrakech est considérée comme patrimoine universel irremplaçable. Son intégration aux nouvelles exigences économiques et sociales impose aux autorités locales, régionales, nationales, internationales et à la société civile de sauvegarder cet ensemble historique dans sa globalité comme un tout cohérent.

Nous avons une vision stratégique pour la Médina et ses jardins, inscrite dans un PCD (Plan Combiné de Développement), voté au début du mandat de ce Conseil pour six ans. Tous les points inscrits dans le PCD sont en cours de réalisation par la mairie pour sauvegarder la Médina, considérée depuis 1985 patrimoine universel irremplaçable, mais aussi son

intégration et son rayonnement futurs dans le cadre économique, culturel et social.

Ce nouveau millénaire impose de préserver son authenticité, de le réhabiliter et de mettre en valeur cet ensemble historique dans sa globalité comme un tout cohérent, encourager la Médina à préserver ses valeurs de tolérance et de convivialité, à poser un renouveau en tant que Ville se projetant dans l'avenir, dans des espaces d'activités divers : encourager et développer les jardins, les métiers, les savoir-faire et l'art de vivre de la médina de Marrakech, créer et appuyer une synergie participative de tous les acteurs locaux, nationaux et internationaux pour sauvegarder la médina et ses jardins et assurer son développement durable.



Depuis de nombreuses années, des projets et actions ont été initiés pour dynamiser ses forces et répondre à ses faiblesses et sauvegarder la Médina : diagnostic, charte architecturale, proposition de réhabilitation, projets de circuits touristiques, présentation de stratégies et de plans de réhabilitation aux différents acteurs de la ville de Marrakech mis en œuvre sur le terrain. Je citerai par exemple :

- La restauration et la sauvegarde des remparts et des portes de la ville pour un budget de 28 millions de dinars pour des mètres linéaires de 19 km est en dernière phase de réalisation.
- La mise à niveau des tanneries de l'ancienne médina pour un budget de 16 millions de dinars est achevée.
- La palmeraie, qui date du XVI^{ème} siècle, à l'arrivée des Almoravides, constitue l'un des aspects fondamentaux de l'identité de Marrakech. Elle a une superficie de 12 000 ha et compte plus de 100 000 palmiers. La palmeraie est touchée par un problème de dépérissement de palmiers dû à la sécheresse, les racines des palmiers étant dans l'eau. Or, depuis 1985, on assiste à une diminution constante de la nappe phréatique, mais les palmiers ont pu être sauvegardés. La pépinière de la

mairie de Marrakech compte plus de 100 000 plants de palmiers créés. De jeunes palmiers ont été implantés et les autres palmiers ont été sauvegardés par de l'irrigation avec des citernes. A ce jour, nous pouvons dire que la palmeraie est sauvée.

- Marrakech dispose désormais de la première station d'épuration d'Afrique aux normes internationales pour l'irrigation des espaces verts et la palmeraie. Les espaces verts sont utilisés pour l'implantation de terrains de golf au nombre de 7 aujourd'hui, irrigués par cette station. Les travaux d'irrigation de la palmeraie sont en cours.
- L'aménagement d'un circuit pédestre dans la palmeraie.
- Le conservatoire de musique de Marrakech.
- Un nouveau complexe sportif.
- L'installation d'une signalétique pour l'ancienne ville avec 186 panneaux d'orientation et d'information en trois langues (arabe, français et anglais), à chaque entrée et sortie des 7 circuits.
- Un accord de coopération Marrakech-Marseille signé le 21 mars 2002, un serment de jumelage signé le 17 mai 2004 et un accord de coopération entre Marrakech-Dakar-Marseille, signé le 9 mai. Dans le cadre de cette coopération décentralisée, plusieurs actions culturelles ont été réalisées, notamment la création d'un centre d'interprétation du patrimoine immatériel sur la place Jemaa El-Fna soutenue par le MAE dans le cadre du fonds spécial franco-marocain en mai 2013.
- La mise en place d'un comité de pilotage pour la constitution d'un projet unique, en décembre 2013.
- La protection de la langue, la culture et des traditions et leur développement à l'international : communiquer sur l'histoire orale, transmettre le savoir-faire traditionnel, sauvegarder et faire connaître le patrimoine oral de la place Jemaa El-Fna, identifier, faire reconnaître et valoriser le patrimoine immatériel de Marrakech.
- La restauration des fontaines dans le cadre de chantiers jeunes avec l'association APARE et le Centre Méditerranéen de l'Environnement de Marrakech.
- Le projet de médiathèque municipale qui sera réalisée avec l'appui de la Ville de Marseille : restructuration de la bibliothèque-médiathèque de Marrakech.

Il y a également un projet de la maison des Associations et initiatives locales, réalisé dans le cadre d'un pacte avec la Ville de Marseille. Comme vous le voyez de nombreuses initiatives. J'ajouterai en conclusion que cette table ronde qui nous réunit aujourd'hui renforce le dialogue autour des bonnes pratiques de gestion territoriale, favorise le transfert de savoir-faire, le renforcement de l'expertise et le développement d'une solidarité concrète entre tous les acteurs institutionnels et civils de nos villes respectives. Je vous remercie donc de votre participation et de votre attention.

J-M. G. : Ce mot de panorama n'est pas anodin. On voit bien, vous l'avez très bien illustré, Monsieur Rocca-Serra et Monsieur Bougharbal, quand on parle de patrimoine urbain, quand on parle de développement économique, on ne peut pas citer à proprement parler un seul exemple. On est obligé d'essayer de décliner tout un ensemble de facettes qui doivent être articulées les unes aux autres. C'est la complexité dans laquelle on se trouve et souvent dans laquelle on peut expliquer les coopérations parce qu'il s'agit d'actions qui sont toujours transversales, qui sont toujours articulées sur des secteurs qui ne sont pas exactement les mêmes, par exemple d'un point de vue institutionnel. Nous étions il y a deux jours en Languedoc-Roussillon, la région non loin d'ici, qui touche Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le Conseil régional et nous avons évoqué les problèmes qui se posent dans les villes historiques. Treize secteurs sont sauvegardés en Languedoc-Roussillon et nous nous sommes aperçus qu'il n'y avait pas un point qui n'était pas connecté à un autre point : le logement aux transports, aux services, aux loisirs. Travailler sur la ville revient à dérouler le fil de la bobine. Nous sommes toujours obligés d'avoir une démarche transversale. Nous savons que la transversalité est une chose que tout le monde vise et que personne n'atteint, ni le maire ni le président d'agglomération.



Merci beaucoup, Monsieur Bougharbal. Il faudrait que vous puissiez réagir à cette complexité. Nous sommes non pas dans de la complication, mais dans la complexité. La ville, on le voit dans les exemples présentés, nous oblige à faire un panorama. Nous sommes obligés de citer des secteurs qui sont articulés les uns aux autres. En Languedoc-Roussillon, les adjoints de toutes les délégations étaient présents, depuis le secteur social jusqu'à l'urbanisme. C'est une vraie difficulté que l'on a de désigner ou catégoriser les coopérations décentralisées. Sitôt qu'un thème est défini, il se décline dans plusieurs secteurs. Peut-être que Vienne va confirmer ou infirmer mes propos.

Elena EYCHENNE **Responsable Relations internationales,** **Ville de Vienne**

Merci de m'avoir invitée à présenter lors de cette table ronde l'expérience de la Ville de Vienne. Vienne est située dans le département de l'Isère, en Région Rhône-Alpes, à 30 km au sud de Lyon. Elle est engagée dans une coopération décentralisée, soutenue par le ministre des Affaires étrangères, avec la Ville d'El Jem, à l'est de la Tunisie et la ville de Romans-sur-Isère qui se trouve aussi en Région Rhône-Alpes, dans le département de la Drome.

Je suis en charge des relations internationales de la Ville qui a treize coopérations à l'international, dont huit jumelages et cinq coopérations décentralisées, ce qui est conséquent pour une ville moyenne. Certaines coopérations fonctionnent bien dans les différents domaines et je vais présenter notre expérience avec la ville d'El Jem avec laquelle nous travaillons sur la sauvegarde et la promotion du patrimoine.

L'histoire de Vienne, ville antique, remonte à 2 000 ans et la ville possède un patrimoine exceptionnel avec 41 monuments ou sites classés ou inscrits. Ce patrimoine recouvre 2 000 ans d'histoire en partant de l'Antiquité, avec le théâtre antique, le temple d'Auguste et de Livie, l'Odéon, la pyramide ; puis, en continuant par le patrimoine médiéval, avec la cathédrale et les églises ; le patrimoine de la renaissance industrielle, le patrimoine de la vallée de Gère que nous sommes en train de réhabiliter, sans omettre les musées, dont trois sont classés Musées de France, le centre de restauration et d'études archéologiques qui a un rayonnement national.

La ville bénéficie également du label Ville d'art et d'histoire depuis 1990 et est un membre actif du réseau AVEC (Alliance des Villes européennes de Culture). Par ailleurs, je tiens à vous inviter au Festival de jazz, un des plus grands d'Europe, que la ville accueille au mois de juillet au théâtre antique. C'est un exemple concret de la manière de relier patrimoine et culture et promouvoir des artistes du monde entier.

Ainsi que tous les intervenants l'ont souligné à plusieurs reprises, la culture est un enjeu essentiel pour le développement du territoire, de son identité, de son attractivité, et la ville mène une politique culturelle volontariste. Elle y dédie 13 % du budget municipal, ce qui est assez important pour une ville de 30 000 habitants. Cette politique se déploie selon trois axes : la culture pour tous, les investissements culturels et la sauvegarde du patrimoine avec le plan patrimoine soutenu par l'État, la Région et le Département, aux côtés des financements de la ville.

Nous avons souhaité partager notre expertise en matière de sauvegarde et de valorisation du patrimoine avec notre partenaire tunisien, la ville d'El Jem, qui compte 18 000 habitants. El Jem a un patrimoine similaire à celui de Vienne puisque la ville possède un Colisée, le troisième amphithéâtre de l'empire romain le plus grand au monde après le Colisée de Capoue et qui accueille près de 400 000 visiteurs tous les ans. Autre point de ressemblance avec la Ville de Vienne, il accueille le Festival international de musique symphonique, depuis 1985, autre exemple de complémentarité entre la culture et le patrimoine.

La ville accueille 400 000 visiteurs tous les ans. C'est un tourisme de masse qui provoque depuis des années un déséquilibre sur le territoire d'El Jem puisque ces touristes sont amenés par des autocaristes et des agences de voyage pour une visite d'une demi-heure. Un nombre impressionnant de touristes, certes, mais qui ne restent qu'une demi-heure sans aucune retombée économique sur la ville, sans vraiment prendre conscience de la richesse des autres monuments.

La Ville de Vienne s'est attachée à promouvoir un tourisme alternatif, à développer des circuits touristiques qui valoriseraient et qui relieraient entre eux les différents lieux patrimoniaux d'El Jem. Vienne s'est engagée en 1999 dans des projets de coopération décentralisée avec la Ville de Rome, qui elle œuvre sur l'animation des chantiers Jeunes et Patrimoine, l'appui à la société civile et qui est très impliquée dans la coopération décentralisée. Les actions que Vienne a menées dans le cadre de la valorisation du patrimoine ont permis à la société civile et aux autorités locales de prendre connaissance de

ce patrimoine existant et à la population de se réapproprier ce patrimoine, de se rendre compte que ce n'est pas un patrimoine destiné ou abandonné aux touristes étrangers mais qu'ils peuvent travailler, vivre et l'utiliser.

Dans un premier temps, dans le cadre de nos projets et de nos actions, nous avons établi des diagnostics de recensement du patrimoine d'El Jem et de sa petite région, car toutes les visites étaient concentrées autour de l'amphithéâtre sans s'en éloigner vers le musée d'El Jem, par exemple, qui possède une collection remarquable de mosaïques. Nous avons réussi à reconstituer une ancienne villa romaine, la Maison Africa, qui contient une mosaïque ancienne représentant la déesse Africa. Cette maison a été reconstruite par les jeunes Romains, Viennois et El Jemi dans le cadre de chantiers Jeunes et patrimoine.

Nous avons lancé une étude de faisabilité de création d'un réseau de logement chez l'habitant pour proposer aux touristes des hébergements alternatifs et faire en sorte qu'ils séjournent au moins un ou deux jours sur le territoire et les amener sur les circuits touristiques que nous avons mis en place grâce au nouveau Centre d'interprétation du patrimoine à El Jem qui justement promeut le patrimoine immatériel et matériel. Il n'est peut-être pas aussi grand que celui de Marrakech. Je vous invite à aller prochainement visiter le site internet en préparation, destiné à mettre en valeur cette initiative. C'est un projet pilote en Tunisie, soutenu par l'Agence de promotion du patrimoine et de valorisation culturelle de Tunisie et l'Institut national du patrimoine.



Dans le cadre de notre coopération, nous nous attachons vraiment à travailler en transversalité avec les acteurs tunisiens pour rendre les actions pérennes, pour que les acteurs pertinents soient impliqués dès le démarrage des projets, afin qu'ils se sentent investis des missions de promotion de sauvegarde et de valorisation du

patrimoine et des projets culturels que nous proposons.

Le projet de salle du patrimoine est porté par l'Association de la sauvegarde de la médina d'El Jem qui a un mandat de deux ans et qui déploie beaucoup d'efforts pour promouvoir ce projet auprès de la population, pour impliquer la société civile et mettre en place des ateliers d'animation du patrimoine avec les habitants et les scolaires, pour que la population se sente vraiment investie de ce patrimoine remarquable.

Nous avons également mis en place des formations. Les intervenants de la première table ronde ont mentionné la nécessité primordiale de la professionnalisation d'acteurs. Les acteurs pensent souvent que n'importe qui peut travailler dans le développement touristique et qu'il suffit de motivation. Mais ils se rendent vite compte qu'il faut vraiment avoir des formations spécifiques pour savoir quels moyens mettre en place, quels acteurs impliquer, pour avoir une visibilité à long terme.

En ce qui concerne les projets 2014-2015, le maire de Vienne vient de se rendre à El Jem pour l'inauguration officielle de la salle du patrimoine, pour réaffirmer notre volonté de continuer à travailler dans ce contexte qui n'est pas toujours évident. Samir Toumi a mentionné cette effervescence post-révolutionnaire des artistes et des créateurs qui souhaitent s'impliquer et promouvoir leur activité à l'international. De notre côté, c'est une diplomatie de petits pas. Dans les trois prochaines années, nous souhaitons continuer à mettre en place des actions concrètes qui vont valoriser le patrimoine d'El Jem, renforcer également les outils d'évaluation et de communication autour des projets. Nous souhaitons, en effet, rendre nos projets lisibles et visibles, communiquer autour d'eux et démontrer que nous ne sommes pas un secteur fermé, mais que nous travaillons en transversalité avec des différents acteurs et que nous sommes ouverts à différentes propositions de coopération en matière de développement culturel. Notre stratégie souhaite s'intégrer au mieux dans l'agenda 21 de la politique culturelle qui promeut l'engagement des villes et des gouvernements locaux dans le développement culturel durable qui tend à être un vecteur de développement économique.

J-M. G. Un élément supplémentaire puisque nous sommes dans la semaine économique. Vous avez beaucoup évoqué le tourisme culturel, avec les effets du tourisme qu'il faut toujours mesurer. C'est un des éléments patrimoniaux qui pose des difficultés : la sur-fréquentation. Au début du mois de décembre, nous nous rendrons en Croatie pour rencontrer les représentants des

villes croates. Certaines villes croates connaissent une sous-fréquentation tandis que certaines villes de la côte connaissent elles une sur-fréquentation. Nous allons essayer de trouver ce que vous appeliez une péréquation, pour trouver des produits nouveaux, pour faire en sorte que les gens ne fréquentent pas tous les mêmes endroits, pour essayer de diversifier. Finalement, la durabilité c'est aussi la diversification des choses qui sont proposées. C'est un élément fondamental.

Monsieur le maire, vous avez évoqué 7 millions de visiteurs à Marseille. Heureusement, nous sommes à Marseille, ils ne sont pas tous au même endroit. Votre panorama est grand, mais il est vrai que certains lieux comme Grenade, par exemple a une expérience différente. L'ouverture du périphérique à Grenade permettant d'arriver directement à l'Alhambra en bus a été au départ une catastrophe car il a provoqué une sur-fréquentation qui a failli faire disparaître le site. C'est un fonctionnaire de l'Unesco, Georges Zouain, qui avait aidé au classement de cette ville au patrimoine mondial, qui a reconnu avoir fait une erreur en provoquant un débordement par rapport à la fréquentation touristique de ce site merveilleux. Il était devenu ingérable et Georges Zouain a été obligé d'inventer des outils pour gérer les flux et fermer le site au besoin. Ce sont de vrais outils. Vous parliez des sites Internet. Il y a des choses à trouver pour diversifier les fréquentations et pour faire que cette économie ne soit pas une économie destructrice. Développer l'économie, c'est bien, mais la rendre durable c'est mieux. Or dans le tourisme, c'est exactement la même chose, nous constatons les mêmes phénomènes. A une époque, les villes avaient des images carte postale. Marseille est autre chose que le Vieux-Port. C'est exactement comme Vienne : le patrimoine gallo-romain de Vienne était une sorte d'emblème de la ville. Mieux connaître son patrimoine, c'est déjà mieux le diversifier ; le valoriser, c'est déjà l'étendre et faire en sorte qu'il courre un danger moindre, exactement comme une grande œuvre dans un grand musée. Tout le monde se précipite pour voir la Joconde au Louvre ! Le musée est tellement grand qu'on ne la trouve jamais du premier coup. Ils avaient eu le tort de flécher le parcours pour permettre de la retrouver. Puis le conservateur du musée a reconnu que c'était une erreur et que les visiteurs devaient plutôt se perdre dans le musée et ne pas suivre uniquement l'itinéraire menant à la Joconde pour les obliger en quelque sorte à découvrir d'autres œuvres. Il y a donc toujours des astuces à trouver pour éviter ces pics de fréquentation et la destruction des sites.

Je voudrais également souligner un autre élément à savoir la place des habitants. Le fait de développer, par exemple, un accueil et des

possibilités de nuitée en dehors des hôtels classiques et d'aider les habitants à restaurer leur propre maison pour qu'ils puissent faire des chambres d'hôtes et diversifier l'offre touristique. Certaines personnes préfèrent loger dans des hôtels et d'autres préfèrent rencontrer d'autres personnes. Nous sommes en train de développer un projet sur neuf communes au nord de Paris, pour faire en sorte que l'hébergement dans ces communes soit pris en charge par des centaines d'habitants sur tout le territoire, même à la Courneuve, même à Aubervilliers. Cela prendra du temps dans la fréquentation mais on crée des sentiers, on crée des parcours, on diversifie. Les gens qui vont voir le foot vont voir le foot. Il n'empêche qu'avec plusieurs stratégies, architectes, développeurs touristiques, on arrive à créer une vraie attraction de ce territoire et pas simplement pour les touristes qui viennent de loin, mais aussi pour tous les parisiens.

Monsieur Bicciato, je crois que vous êtes une personne qui vous déplacez beaucoup. Vous êtes responsable de l'Initiative ART du programme des Nations unies pour le développement. Nous allons évoquer avec vous une vision peut-être un peu plus orientée réseau.

Francesco BICCIATO **Responsable initiative ART du** **Programme des Nations Unies pour le** **Développement**

Je voudrais donner une perspective différente sur la question de la politique culturelle à un niveau local, basée sur notre expérience. Notre programme ART signifie Articulation du Réseau Territorial. Ce programme s'occupe de gouvernance locale dans de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine, du Moyen-Orient, en Asie et dans les Balkans. C'est un programme participatif qui suit une approche « bottom up » basée sur la question de la participation des citoyens dans les territoires dans tous les projets que nous cofinçons. Une des questions très importantes est la perspective multi-acteur et multi-échelles du programme. Nous travaillons avec un réseau important qui compte 60 partenaires européens et 1 000 partenaires dans les pays en voie de développement. Ceci pour vous dire que nous avons un réseau territorial très important qui permet d'échanger beaucoup d'expériences diverses.

Si nous travaillons dans un domaine local en ignorant la dimension internationale, nationale et régionale, il y a un risque de fragmentation de la politique culturelle, il y a un problème d'efficacité de la politique locale. Beaucoup de cas relèvent de cette perspective et la question

de la fragmentation est très importante. Nous avons beaucoup d'acteurs et de bailleurs de fonds qui interviennent dans les mêmes domaines, sur les mêmes territoires. S'il n'existe pas de réelle coordination entre eux, il y a un effet négatif sur la politique culturelle au niveau local.

Le deuxième point, c'est la question de la dimension de la politique locale et la relation avec la politique nationale. Je vais prendre l'exemple de Baalbek au Liban, où nous avons travaillé. Quand l'UNESCO a inscrit Baalbek au Patrimoine mondial de l'humanité, il a exprimé le souhait que les sites protégés puissent inclure dans des murs arabes la mosquée de Ras al-Ain. Il y a une valorisation de la politique culturelle locale qui prend en compte toutes les variables, qu'elles soient sociales, ethniques, religieuses. C'est très important parce que la politique culturelle peut être un vecteur de dialogue qui va œuvrer pour la prévention des conflits. C'est quelque chose de très important d'un point de vue économique mais aussi d'un point de vue social, ethnique et religieux. Dans le cas de Baalbek, il y avait une expérience intéressante parce que les municipalités regroupées venaient de positions politiques et religieuses différentes et ont travaillé ensemble pour la valorisation du site archéologique.



Avec la collaboration de la coopération décentralisée, de la coopération bilatérale (dans le cas présent, la coopération belge et la coopération espagnole), nous avons travaillé sur un projet qui a valorisé l'intégration du territoire d'un point de vue économique avec l'intégration de l'économie agricole. Les producteurs locaux ont fourni les produits agricoles nécessaires aux points de restauration nés autour du site. Un certain nombre de kiosques ont été construit, en harmonie avec le paysage écologique et esthétique. Il y a eu une croissance de petites entreprises qui concernait les classes les plus vulnérables de la société.

Le point le plus important est d'avoir intégré toutes les communautés, tous les différents groupes politiques, ethniques et religieux.

La question que je voudrais poser est une question ouverte pour la discussion avec le public. Est-ce que l'intégration de ces politiques dans la politique nationale a posé un problème ? Dans notre cas, la communauté s'est plainte que la politique nationale ne s'intéressait pas au développement de la politique culturelle locale. Concernant le développement touristique comme composante importante du lieu d'échanges des agences touristiques et autres acteurs qui s'occupent de tourisme, la question de la politique nationale n'a pas appuyé le projet. Il est crucial d'avoir un alignement entre politique nationale et politique territoriale quand nous parlons de culture, pour plus d'efficacité dans le développement de la culture locale.

Autre question : est-il plus important d'identifier et valoriser les artistes dans la communauté ou d'identifier les territoires et la communauté tout entière ? Le risque que nous avons vu, pas seulement dans le domaine culturel mais aussi dans d'autres secteurs de développement, est celui du localisme, ce qui est différent du développement local. Le risque est une culture fermée autour de sa communauté. Ce point est exactement le contraire de la culture comme vecteur de dialogue, comme vecteur de coopération internationale. C'est une question très importante qui doit être considérée par les acteurs de la coopération décentralisée. Par ailleurs, il faut prendre en compte que la question ne se pose plus en termes nord-sud, mais également sud-sud. C'est intéressant car l'approche sud-sud est très différente de l'approche nord-sud en ce qui concerne les échanges d'expériences.

J-M. G Merci beaucoup. Je crois que d'ailleurs Monsieur El Khantour pourra réagir à ce qui a été dit parce que vous avez une vision très stratégique. Quand on parle de fragmentation et qu'on est dans un pays jacobin comme la France, ce n'est pas la même chose que de parler de fragmentation dans un pays où s'installe la décentralisation. Tous les pays n'ont pas le même degré de décentralisation et tous les pays n'ont pas la même conscience de ce que vous appelez, Monsieur Biciato, la fragmentation. Certains pays considèrent que la situation de la France est formidable du fait de sa centralisation, alors qu'en France, nous faisons tout pour ne pas l'être. Certains pays veulent plus de décentralisation, d'autres pays en veulent moins. Finalement, ce jeu d'équilibre est constamment à trouver dans une forme d'actualité des pouvoirs. Chaque fois que nous faisons de la coopération décentralisée, nous sommes confrontés à une réalité particulière

dans cet équilibre et dans ce que vous avez appelé, Monsieur Biciato, l'alignement. Pour le coup, les réseaux sont importants. Pour reprendre l'exemple de la Croatie, quand je suis à Dubrovnic, j'ai des problèmes particuliers et quand je suis à Karlovav, j'en ai d'autres. Tant que ces deux villes ne sont pas en réseau, l'équilibre ne peut se faire. On ne peut pas parler d'une loi de décentralisation parce que les réalités ne sont pas les mêmes dans un même pays, dans un même territoire. Quand nous faisons de la coopération ville-ville, nous essayons aussi de développer des réseaux dans le pays où nous allons, pour voir comment le dialogue peut s'instaurer dans un seul et même pays. C'est une dimension très importante dans nos travaux de coopération, que ce soit avec un pays du sud, ou du nord. Nous travaillons beaucoup avec les Balkans mais les problèmes sont très différents d'un bout à l'autre de l'Europe, telle qu'elle est constituée aujourd'hui. Cette question est vraiment fondamentale et elle est prise dans le cadre de nos coopérations décentralisées.

Monsieur El Khantour, quelle est votre expérience ?

Abderrahim EL KHANTOUR
Directeur adjoint des relations
internationales, Conseil Régional de
Champagne-Ardenne

Je remercie Territoires Solidaire et le ministère pour cette invitation. Certes, la complexité et les problèmes existent, bien évidemment, mais il y a également des solutions. Tout est question de perception. En ce qui concerne le patrimoine, la perception occidentale du patrimoine n'est pas la même quand on est dans le sud ou quand on est en Asie ou ailleurs.



Avant de rentrer dans le vif du sujet, permettez-moi de me situer. Je viens de la région

Champagne-Ardenne. Pour les personnes qui ne savent où se trouve cette région, c'est une petite région au Nord de la France, frontalière avec la Belgique et l'Île-de-France. Dans notre patrimoine, nous avons un petit vin de pays dont nous produisons quelques 350 millions de bouteilles par an qui est le champagne. Mais la Champagne-Ardenne ne se résume pas à ce breuvage. Nous sommes également une grande région agricole et de tradition industrielle. Nous sommes une région innovante, qui couvre 25 600 km² et accueille 300 000 habitants.

Vous avez parlé tout à l'heure de complexité mais j'avais également soulevé dans les propos introductifs de Monsieur Despax celui de « culture », bien sûr, mais également des « patrimoines » au pluriel. La complexité vient également de la définition du patrimoine. Quand on parle de patrimoine, on se focalise fondamentalement sur le patrimoine bâti, dans une ville ou un village, la relation avec les populations, l'urbanisation et tous les problèmes qui peuvent en découler.

Le patrimoine est un concept plus large : patrimoine matériel et immatériel, il peut être bâti, oral, industriel etc. Ce patrimoine qui aujourd'hui nous réunit ici, est également une question d'identité. C'est un lien avec les anciens et c'est quelque chose que nous devons laisser aux générations futures. Madame la Vice-présidente a parlé de la mondialisation et de l'uniformisation. Plus on mondialise, plus on uniformise, plus on veut se rattacher à un patrimoine et à une identité qui peut être évidemment un moyen d'ouverture sur l'autre et de lutte contre les extrémismes.

Mais le patrimoine peut également être fragile. Je parlais des extrémistes pour la simple raison que le patrimoine peut être quelque chose de manipulable. Le patrimoine est identification. Deux exemples concrets : quand des extrémistes arrivent au pouvoir, c'est le cas en Afghanistan ou au Mali, leur premier acte est la destruction du patrimoine.

Le patrimoine peut être fragile.

Nous avons parlé de l'activité économique et du tourisme qui est très important, mais qui peut, du moment qu'il n'est pas maîtrisé, créer quelques problèmes. L'urbanisation non maîtrisée, l'économie non maîtrisée peuvent détruire également le patrimoine. On le voit dans les pays émergents aujourd'hui, avec le cas de la Chine. Il y a des problèmes concernant la préservation du patrimoine.

Il y a également la question de la priorisation. Quand on est dans les pays défavorisés et très pauvres, est-ce que le patrimoine est une priorité par rapport à d'autres besoins élémentaires ? Toutes ces questions-là sont fondamentales et ont été soulevées dans le

premier atelier comme dans celui-ci. Il y a également une prise de conscience aujourd'hui avec cette réflexion sur les territoires, sur le développement local, sur la durabilité de ce développement. Toutes ces questions-là sont soulevées au niveau des collectivités et des Etats.

Je vais vous présenter des exemples concrets et une approche particulière par rapport à la coopération décentralisée : le patrimoine et le développement local. En réalité, nous n'avons jamais choisi de travailler sur le patrimoine. Comme la Ville de Vienne, nous avons 13 coopérations sur les quatre continents, je reviendrai là-dessus pour illustrer mes propos. Notre approche a été un angle d'attaque sur le développement local lui-même.

Un premier exemple : nous avons une coopération avec la Basse-Californie au Mexique et la province de Salta en Argentine, deux régions qui produisent du vin. Notre premier travail a consisté à échanger avec eux sur la viticulture. Quand on touche au vin, on touche fondamentalement au patrimoine. Initialement, c'était un échange technique mais au-delà de la technique, quand vous avez des passionnés, quand on touche au territoire, au terroir, fondamentalement on touche à un patrimoine et on le sent, que ce soit chez eux ou en Champagne, nous le sentons également sur ces territoires. Cela prend cette dimension patrimoniale.

L'autre exemple que je voudrais citer, même s'il est loin de la Méditerranée, est celui de la province de Salta, qui nous a sollicités pour travailler sur un problème d'intercommunalité. Tous les chemins mènent au patrimoine : la gouvernance, les techniques sur l'intercommunalité, la mutualisation. En faisant des visites croisées, les acteurs locaux ont découvert nos parcs naturels régionaux, un patrimoine naturel, donc. Nous avons travaillé avec eux sur l'élaboration d'une charte. La demande n'est pas venue des responsables politiques locaux qui ont toutefois appuyé la démarche, mais des habitants qui ont pris conscience qu'il y avait un patrimoine à préserver. Le parc aujourd'hui existe, si vous avez l'occasion de passer par la province de Salta, il se situe à quelques kilomètres de la ville de Salta même.

Un autre exemple est celui du Bénin où nous avons plusieurs programmes, et notamment un important programme sur le tourisme solidaire. Après des diagnostics, après le renforcement des capacités organisationnelles, la formation, les moyens de communication modernes avec des sites Internet sur la promotion, l'installation d'offices du tourisme, les acteurs locaux nous ont demandé notre appui car ils se sont rendu compte que le patrimoine local était dans un état de délabrement, et notamment les tombes

des rois Dahomey, les premiers rois du Benin. A partir de la création d'une activité économique autour du tourisme, nous avons fait une boucle pour revenir sur la réhabilitation de ce patrimoine.

Je reviens sur la Méditerranée et la région orientale du Maroc, qui est notre seule région ayant une façade sur la Méditerranée. L'idée initiale était d'aller travailler avec des jeunes femmes de milieu rural qui sont analphabètes, pour leur permettre d'avoir des activités créatrices de revenus et avoir une certaine indépendance. Parmi les métiers qu'elles ont souhaité apprendre, celui de la broderie au fil d'or était un patrimoine vernaculaire de la région. Ce métier a failli disparaître pour la simple raison qu'il n'y avait plus que deux à quatre personnes qui le maîtrisaient. Nous continuons à travailler et à former ces jeunes femmes, nous avons conçu un programme en parallèle et en amont de ce programme, celui de la sauvegarde de ce patrimoine qui est en jeu, parti sur un transfert de savoir à ces jeunes générations. Nous sommes même allés plus loin parce que nous avons mémorisé le geste à travers des vidéos et des dépliants pour sauvegarder ce patrimoine-là.

L'autre exemple de réalisation dans cette même région, est le travail que nous avons accompli sur les produits de terroir AOC de la région orientale du Maroc. Ce sont des programmes qui sont très lourds, qui prennent beaucoup de temps, qui mobilisent énormément de moyens et d'échanges. Quand nous avons abouti à la valorisation de ces produits du terroir, les acteurs locaux, notamment les paysans, nous ont confié avoir découvert qu'ils étaient en possession de quelque chose d'exceptionnel.

Mais après ? Après, suit une étape de diversification, sachant qu'il y a une grosse station touristique de produits « all inclusive » au nord de cette région. Nous avons donc décidé de travailler sur le tourisme alternatif, le tourisme rural et solidaire dans l'arrière-pays en créant une route Saveurs orientales. Il s'agissait de travailler sur la gastronomie orientale. Cela ne concerne pas seulement le livre de cuisine qui est en cours d'impression et qui va être publié la semaine prochaine, mais également la formation des populations, la formation à l'hébergement. Cela permet de combiner la découverte d'un terroir et les produits du terroir, plus largement la cuisine et les hommes et femmes qui la font dans un cadre de proximité. Ce programme est en cours. En visitant cette région de l'oriental qui a la superficie du Portugal, les habitants se rendent compte qu'ils ont un patrimoine exceptionnel. Cependant, que faire pour le valoriser ?

Nous sommes en train de travailler, en l'occurrence dans le cadre d'un dispositif franco-marocain, sur le recensement et la valorisation

de ce patrimoine. C'est un programme qui est très lourd à mettre en place avec sept thématiques, et chacune des provinces, parce que nous sommes également soucieux du maillage territorial. Nous ne voulons pas nous focaliser sur une seule région qui serait un site phare, mais considérer la question de façon globale. La semaine prochaine, une vingtaine de nos homologues partenaires marocains viennent chez nous pour travailler sur ce programme au niveau de la Champagne-Ardenne.



Un autre problème a été soulevé : que faire après le recensement ? Utiliser les nouvelles technologies pour valoriser ce patrimoine. Les repérages et le recensement vont être faits, la route des Saveurs existe et nous avons une base de données photographiques et de films, dans un programme mis en place par le PNUD. C'est le PNUD qui nous a permis de monter ce programme-là qui permet des actions de sensibilisation avec des expositions itinérantes et des jeunes, parce que c'est la jeunesse qui va préserver ce patrimoine et permettre aux gens de l'Oriental qui est une région périphérique, une région pauvre dans une dynamique de développement de prendre conscience de ce patrimoine. Le recenser, le répertorier, le valoriser, le promouvoir et également faire de l'éducation au patrimoine pour que les jeunes se l'approprient, les populations locales, les autres marocains de l'intérieur puissent le découvrir et permettre à la diaspora assez nombreuse à l'étranger de trouver un moyen d'identité et de permettre aux touristes et les étrangers de le découvrir.

Voilà les quelques exemples concrets que je souhaitais vous présenter. Je profite pour ajouter que le soutien du ministère n'est pas seulement financier, il est également technique. Cela nous ouvre des portes et nous apporte une expertise. Nous nous inscrivons donc dans une complémentarité, dans un partenariat entre collectivités régionales et le ministère. Nous allons aller au-delà et monter d'un cran en travaillant à un niveau multilatéral dans le cadre

du réseau. Nous travaillons dans le cadre du programme Art-Gold qui est une base de travail qui fournit des diagnostics très pointus et qui permet d'avoir de la matière pour ne pas refaire ce qui a déjà été fait. Nous sommes en articulation avec le programme des Nations-Unies et notamment le programme Art-Gold, au profit de cette notion de développement durable, local et la valorisation du patrimoine.

En conclusion, je citerai la phrase : « Préserver le patrimoine, c'est préserver l'humanité ». Merci beaucoup.

J-M.G : Vous avez évoqué quelque chose qui a évolué en France, à savoir la notion de patrimoine au pluriel. Aujourd'hui, la Direction du patrimoine n'existe plus, elle est devenue Direction générale des patrimoines. C'est une notion qui est véritablement intégrée dans nos régions, dans nos villes. Il n'y a plus un patrimoine qui dominerait les autres. Les patrimoines se valent, se confrontent. Le patrimoine n'est pas un lieu où on s'endort, où on est content parce qu'on a acquis quelque chose. Le patrimoine est une définition permanente, et on voit bien que dans différents pays, cette notion recoupe des réalités différentes. Chaque pays est en train de constituer sa propre notion de patrimoine, comme nous nous continuons de la constituer et surtout ne pas l'envisager comme quelque chose d'inerte et de fixe. Ce que vous avez dit au niveau de la fragmentation est un des éléments de reconstitution de cette notion des patrimoines. Nous sommes face à un élément extrêmement important et il ne faudrait surtout pas penser que le patrimoine est une chose définie une fois pour toutes. L'année prochaine est le cinquantième anniversaire de l'inventaire général lancé par André Malraux et nous réfléchirons justement à cette dynamique « patrimoine ».

J'aimerais vous écouter aussi sur un élément que vous avez suggéré : la coopération décentralisée en matière de patrimoine n'est pas à sens unique. J'aimerais insister sur le fait que la coopération décentralisée doit de plus en plus être à double sens. Nous devons être à l'écoute, nous devons regarder ce qui se constitue, nous devons regarder quels sont les problèmes des partenaires et quels sont les nôtres. Nous faisons de la coopération. La coopération est à double sens, jamais à sens unique.

Jean-Baptiste LANASPEZE
Président du Centre méditerranéen de
l'Environnement et trésorier de
Territoires Solidaires

Je voudrais mettre en avant certains facteurs de réussite qui ont déterminé notre action de

restauration d'une fontaine à Marrakech, avec l'aide de la Ville de Marseille et celle de Marrakech par des jeunes des deux villes. Cette opération a duré quinze jours, dans un quartier très populaire et a eu beaucoup de succès pour ces jeunes qui se sont découverts entre eux, Marseillais et Marrakchis, et pour la population qui a redécouvert sa fontaine.

Les facteurs de réussite sont de cinq ordres : un partenariat avec Marseille et Marrakech, un partenariat entre les associations et les acteurs publics. Un deuxième facteur de réussite est l'importance de l'animation. Une telle opération implique de maîtriser des techniques d'animation et les techniques de coopération sont aussi des techniques d'animation. On coopère avec méthode : donner de l'animation, c'est donner de l'âme, mettre de l'âme. Les associations de jeunes sont essentielles sur ces actions de patrimoine. Je m'occupe de chantiers de jeunes au sein de l'APARE et ces associations de jeunes et d'éducation populaire dans le domaine de la coopération internationale, sur les questions de patrimoine ont un rôle essentiel depuis très longtemps et elles travaillent en partenariat avec les collectivités locales. Je voulais rendre hommage à ces jeunes qui mènent ces actions. Votre action s'inscrit aussi dans une histoire qui est celle d'associations de jeunesse et d'éducation populaire qui travaillent énormément dans le milieu du patrimoine et qui font de l'animation, car la coopération, c'est mettre des gens en relation entre eux.

Le troisième facteur est la durée : nous intervenons depuis 15 ans à Marrakech, l'action n'a pas été parachutée. Il faut s'inscrire dans la durée pour créer un partenariat fort avec les associations de Marrakech, il faut le temps de créer les amitiés, de créer la passion. Le temps est un facteur essentiel de la réussite. Ce temps est aussi de l'argent, car sans argent, nous ne pourrions pas accomplir ces actions.

Le quatrième facteur est l'humilité. Ce qui est important, c'est d'accomplir des petites choses. Quand on veut toucher les gens au cœur, il faut faire de toutes petites choses et notamment dans le domaine des patrimoines, j'éprouve une certaine méfiance à l'égard des projets trop importants. L'un des meilleurs projets que l'on ait mené à Marrakech, où nous avons tout de même restauré 4 fontaines, c'est la restauration du quartier juif de Marrakech, un projet européen de restauration de logements populaires. Il s'agissait d'installer des sanitaires, des douches, des choses toutes simples mais essentielles.

Le cinquième facteur, c'est l'Europe, qui a un rôle très important dans la coopération méditerranéenne dans le domaine du patrimoine. Nos associations sont agréées « organisations européennes de la jeunesse ». Nous recevons des financements importants d'Europe, et le rôle de

l'Europe dans nos projets de coopération est essentiel.

J-M. G. : D'autres réactions ? Nous avons eu cinq points d'ordre opérationnel, y a-t-il d'autres remarques ?

Peter GILLESPIE

Je suis un médiateur anglophone et j'observe la Méditerranée depuis Aix. J'aurais aimé poser une question à M. Rocca-Serra. Il existe quelque chose de très important qui n'a pas été évoqué dans les discussions, ce sont les réseaux de villes, européennes ou méditerranéennes. Marseille est un exemple de collectivité qui accueille des réseaux, comme la Commission Méditerranée de CGLU. Dans ces réseaux de villes, comment décline-t-on le financement, l'articulation par rapport aux actions des villes ? Comment peut-on enrichir ces échanges de villes ?

Jean-Michel DESPAX

L'un n'est pas exclusif de l'autre, c'est-à-dire que nous intervenons sur des soutiens de projets et des partenariats concrets avec des collectivités partenaires, mais nous intervenons aussi au niveau des réseaux parce que nous pensons que l'organisation en réseau est une forme très positive et très moderne de développer ce type de coopération. Nous avons donc plusieurs niveaux d'intervention.

Jacques ROCCA-SERRA

Concernant les réseaux, nous avons très vite compris à Marseille que seuls, nous ne pouvions rien faire. Nous avons mis en place cette mutualisation. Nous essayons de mutualiser plusieurs villes sur un projet et c'est très important : l'action à Marrakech a été menée avec Dakar. Par exemple, pour former des bibliothécaires, ce qui nous est souvent demandé, au lieu de les faire venir par petits groupes, nous les regroupons et ils viennent une semaine à Marseille. C'est un exemple de mutualisation. Nous le faisons également pour les agents locaux de développement socio-sportif. Nous formons 25 personnes avec Marrakech, Alger et Tunis, par an et par ville.

Patricia MALLEN

Directrice adjointe des relations internationales, Ville de Marseille

Pour donner un exemple précis de coopération et de mutualisation avec différentes villes du Maghreb, nous avons mené pendant six ans un projet qui vise à former des agents locaux de développement socio-sportif. Il s'agit de la mise en place d'une politique de la jeunesse, basée sur les pratiques sportives. Nous avons formé 15 personnes chaque année, et donc en tout une vingtaine au niveau universitaire et plus de 75 au niveau des animateurs.

Abderahim EL KHANTOUR

A propos de cette question de mutualisation, dans le cadre de la coopération décentralisée, nous n'avons plus le choix. Nous allons être amenés à mutualiser. Nous avons créé une plateforme de mutualisation, initialement franco-marocaine sur l'oriental, à la demande de nos partenaires, parce que la multitude de partenaires qui interviennent provoque une certaine incohérence, un manque d'information. Nos partenaires marocains ont proposé de rédiger une charte de bonne conduite pour diffuser l'information et mener des actions en commun. La charte a été signée et validée politiquement, des projets ont été menés en commun entre toutes les collectivités françaises travaillant sur l'oriental au Maroc. Nous avons ensuite été rejoints par nos amis belges. Nous espérons que cette dynamique perdurera et que d'autres partenaires, espagnols, viendront nous rejoindre pour travailler avec nous dans le cadre de cette plateforme. La mutualisation dans tous les cas va de soi : aujourd'hui, nous ne pouvons plus travailler de façon unilatérale et seuls. Il faut donc s'ouvrir aux autres, à tous les niveaux.

J-M. G. : Le réseau, c'est fondamental, quels que soient les réseaux. Jean-Michel Despax parlait des réseaux de villes, nous faisons la même chose au niveau du réseau des villes françaises. Il y a là quelque chose d'important : se mettre autour d'une table, à tous les niveaux pour travailler ensemble. Le ministère a besoin d'avoir une vraie lisibilité de toutes les collectivités, associations, quelles que soient leur taille, qui travaillent en coopération. Il n'y a pas de petit projet, il n'y a que de grands projets quand ils sont bien menés, car ils posent toujours une ambition et un défi.

Laurence GRIETTE

Directrice de Territoires Solidaires

Je vais intervenir pour clôturer cette rencontre qui a été extrêmement enrichissante. Vos interventions, vos témoignages sont une invitation à aller plus loin sur ce sujet, à organiser de nouveaux temps d'échanges et bien

entendu pour Territoires Solidaires a réfléchir à la manière dont ce réseau peut accompagner cette dynamique dans le cadre de ses activités. C'est pourquoi, je vous propose d'organiser un autre temps de rencontre, peut-être au début de l'année 2014 pour aller plus loin dans ces

échanges, car le temps aujourd'hui nous a un peu manqué par rapport à la richesse de ce thème. Je vous donne donc rendez-vous très prochainement et vous remercie encore de votre présence aujourd'hui.

Annexe

Dossier du Participant

Coopération et Culture

« La coopération culturelle internationale est un outil indispensable à la constitution d'une communauté humaine solidaire qui puisse promouvoir la libre circulation des artistes et des opérateurs culturels, en particulier à travers la frontière nord-sud. »

Article 45 de l'Agenda 21 de la Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis

La coopération et la culture...

6 979

C'est le nombre de projets culturels conduits par des collectivités territoriales dans le cadre de la coopération décentralisée

(Source : Atlas de la Coopération Décentralisée, Ministère des Affaires Etrangères)

Le réseau culturel et de coopération français à l'étranger c'est :

- **101 Instituts français et 161 services de coopération et d'action culturelle ;**
- **445 alliances françaises conventionnées ;**
- **288 544 étudiants accueillis en 2011-2012 dont 16 000 boursiers du gouvernement**

*C'est plus de **50 000 manifestations culturelles** par an organisées à l'étranger par les services et établissements culturels français.*

... en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans plus de 80 % des cas, les acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentrent leurs activités culturelles sur le pourtour méditerranéen

En 2008, la part du budget global consacrée à la culture dans les collectivités territoriales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 2,5 % pour les Conseils Généraux
- 3.1 % pour la Région
- 6.7% pour les Villes
- 7.3% pour les EPCI

(Source : Financements publics de la culture en PACA, ARCADE)

**La culture et la coopération décentralisée :
C'est plus de la moitié des acteurs recensés par Territoires Solidaires !**

Sur 848 projets de coopération décentralisée recensés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 420 concernent la culture
(Source : Atlas de la Coopération Décentralisée, Ministère des Affaires Etrangères)

Les filières culturelles les plus soutenues en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- le Spectacle vivant représente 40% des crédits culturels de fonctionnement,
- les filières Pluridisciplinaire (23%),
- le Patrimoine et l'architecture (16%),
 - le livre et la lecture (12%),
 - les arts visuels (5%),
- l'audiovisuel et le Cinéma (4%)
- les autres domaines (0,9%).

(Source : Financements publics de la culture en PACA, ARCADE)

Programme

Mot de bienvenue

Laurence GRIETTE, Directrice de Territoires Solidaires

Introduction

M. Jean-Michel DESPAX, Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales

PREMIERE TABLE RONDE :

Acteurs régionaux, partenariats méditerranéens : quel avenir ?

Animée par Laurent WEIL, Co-fondateur de Travailler en Méditerranée

Intervenants :

- Aïcha SIF, Présidente de la Commission Culture, Patrimoine Culturel et Tourisme, Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Julie KARSENTY, Chargée des relations internationales, Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence
- Fred TOUBOUL, Administrateur, Générisk Vapeur
- Tayeb KEBAB, Conseiller délégué à la Coopération internationale et à la Paix, Ville de Septèmes-les-Vallons
- Rachid ACHKAR, Adjoint au Maire en charge des relations internationales, Ville de Beyrouth
- Samir TOUMI, Écrivain, chroniqueur, Alger

DEUXIEME TABLE RONDE :

Culture et patrimoine, vecteur de développement

Animée par Jean-Michel GALLEY, Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés

Intervenants :

- Jacques ROCCA SERRA, Adjoint au Maire, Ville de Marseille
- Mohamed BOUGHARBAL, Président de la commission chargée de la planification et les affaires économiques, Commune Urbaine de Marrakech
- Eléna EYCHENNE, Responsable des relations internationales, Ville de Vienne
- Francesco BICCIATO, Responsable initiative ART, Programme des Nations Unies pour le Développement
- Abderrahim EL KHANTOUR, Directeur adjoint des relations internationales, Conseil Régional de Champagne-Ardenne

Territoires Solidaires

Territoires Solidaires est le réseau des acteurs de la coopération internationale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il accueille aussi bien des associations, des collectivités territoriales que des entreprises ou des institutions qui développent des projets à l'international.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, près de 300 acteurs présents dans les 6 départements conduisent des actions dans 77 pays. Territoires Solidaires est le lieu au sein duquel ils peuvent se connaître, partager leurs expériences, échanger sur les réalités auxquelles ils sont confrontés.

Territoires Solidaires est également le lieu où ils peuvent créer de nouvelles complémentarités. En effet, dans le contexte d'une mondialisation croissante, crise de la dette, les acteurs sont amenés à créer de nouveaux types d'alliances et à renforcer leurs partenariats afin de jouer sur de nouvelles complémentarités, travailler sur de nouvelles échelles et accéder à de nouvelles ressources.

Ses missions s'articulent autour de trois axes stratégiques :

- Renforcer les stratégies d'alliance au niveau régional.
- Renforcer la qualité des partenariats.
- Promouvoir la solidarité internationale et l'éducation au développement auprès des concitoyens.

La culture, un volet important de l'action internationale

La culture est au cœur de nombreux projets de coopération internationale. Elle est porteuse de valeurs et de multiples enjeux dans ses différentes déclinaisons : échanges artistiques, lecture publique, industrie créative, patrimoine,...

Elle est facteur d'enrichissement individuel, collectif et mutuel indispensable au bien-être et au développement des sociétés. Elle est aussi un facteur de développement économique et d'attractivité des territoires.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la moitié des acteurs recensés par Territoires Solidaires réalisent des actions de coopération dans le domaine culturel. Il est donc essentiel d'organiser leur rencontre afin d'échanger sur la plus-value de la culture dans la coopération internationale et la manière dont ce réseau peut appuyer les différents acteurs pour assurer la pérennité de leurs initiatives.

Ministère des Affaires Etrangères

**Jean Michel DESPAX est Délégué à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales au
Ministère des Affaires Etrangères depuis 2011**

La coopération décentralisée va dans le sens d'une plus grande responsabilité des décideurs locaux qui sont au cœur des systèmes de gestion des biens sur leur territoire, systèmes qui comportent nécessairement des mécanismes de partage de valeurs avec les populations locales.

L'action extérieure des collectivités territoriales est un bon outil pour faire évoluer les modes de gestion du patrimoine au niveau local en rejoignant une tendance forte d'approche territoriale du développement. Il ne s'agit pas seulement de la conservation du patrimoine, mais une gestion plus complexe des villes ou paysages, dans laquelle les ressources culturelles et le patrimoine deviennent ainsi des outils de développement local.

La Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités

Rattachée à la Direction Générale de la Mondialisation du Ministère français des Affaires étrangères, La Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) est chargée de définir et de mettre en œuvre, en concertation avec les ambassades et les préfetures de Régions, la stratégie de soutien et de développement des coopérations décentralisées.

Elle agit comme un centre de ressources et d'appui aux collectivités territoriales : soutien juridique, service d'information, base de données ATLAS, analyse et conseil auprès des collectivités Elle met en place des outils favorisant la mise en cohérence et la mutualisation des coopérations (assises bilatérales, portail de la coopération décentralisée, publications).

Depuis plusieurs années, la DAECT apporte, dans le cadre d'appels à projets, son soutien financier aux projets menés par les collectivités territoriales ainsi qu'aux réseaux nationaux et aux réseaux multi acteurs. La culture et le patrimoine constituent un volet important de l'action extérieure des collectivités territoriales françaises.

www.diplomatie.gouv.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

La politique culturelle de la Région

Le paysage culturel et artistique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par son foisonnement et sa très grande diversité. L'activité dans ce domaine ne cesse de connaître, depuis de nombreuses années, de très fortes évolutions qui modifient considérablement les rapports entre la communauté artistique et culturelle et les institutions publiques. L'Institution régionale se positionne comme un partenaire structurant de la politique culturelle sur son territoire.

La politique culturelle de la Région est essentiellement une politique volontariste (hormis l'inventaire général du patrimoine) et s'articule autour de l'aide à la création, l'accès à la culture pour tous, et l'ouverture internationale. Elle est un facteur essentiel de visibilité de la région, d'identité partagée, et d'affirmation des valeurs portées par le projet régional.

Les actions culturelles menées par la Région à l'international

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité s'ouvrir sur l'international et notamment sur l'espace méditerranéen. A ce titre, l'Institution décline des actions culturelles sur ses territoires de coopération décentralisée mais aussi sur d'autres territoires qui représentent un enjeu culturel fort pour des structures locales.

La Région développe depuis de nombreuses années une politique de relations culturelles internationales afin d'aider les artistes et les entreprises culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur à mieux s'inscrire dans les circuits d'échanges culturels euro-méditerranéens et mondiaux.

Ainsi, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur développe une politique culturelle visant à soutenir la mobilité des artistes par la promotion d'une coopération culturelle internationale.

www.regionpaca.fr



Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence

**Julie KARSENTY est diplômée en littérature anglo-saxonne et études européennes.
Responsable des relations internationales et de la recherche à l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence depuis 2008.
Coordinatrice des projets internationaux de l'établissement mettant en œuvre la mobilité étudiante et enseignante.**

L'ESAAix est un établissement public d'enseignement supérieur artistique sous tutelle pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication, délivrant deux diplômes : le DNAP, Diplôme National d'Arts Plastiques (3 ans) et le DNSEP Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (5 ans) conférant grade de Master.

Elle fait partie du réseau national des Ecoles d'Art (Andéa) et du réseau européen des écoles d'art (ELIA, European League of Institutes of art)

Elle dispense un enseignement généraliste dans l'option Art et propose une mention orientée vers les pratiques des arts dits « numériques » A-RT.

Elle partage avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges un laboratoire de recherche en art sonore appelé Locus Sonus.

Le projet LABOFICTIONS

L'ESAAix développe depuis 5 ans un projet pédagogique autour de la jeune création vidéo en Méditerranée, LABOFICTIONS, réunissant artistes, étudiants et enseignants des deux rives de la Méditerranée. Combinant des modalités de travail et des temporalités différentes (séjour d'études, résidences, workshops), il a donné lieu en Juillet 2013 à un atelier de création international dans le cadre du programme Campus de Marseille Provence 2013 qui a réuni pendant 12 jours de jeunes étudiants artistes du Maroc, Liban, Egypte, Turquie et Palestine sous forme d'une master-class.

www.ecole-art-aix.fr/ www.labofictions.org
karsenty@ecole-art-aix.fr



Générrik Vapeur

Fred TOUBOUL, diplômé d'une maîtrise en gestion, est administrateur de la Compagnie Générrik Vapeur depuis 2003.

Pierre Berthelot et Caty Avram créent la Compagnie Générrik Vapeur en 1983. Avec le spectacle « Bivouac », grande épopée métallique, qu'ils imaginent en 1988, Générrik Vapeur s'impose dans l'invention de nouveaux territoires. Ce spectacle, qui a depuis fait le tour du monde, est devenu emblématique dans le répertoire du théâtre de rue français.

Compagnie internationale, les spectacles de Générrik Vapeur sont programmés en France, en Europe, mais aussi dans le monde (Chili, Pérou, Mexique, Canada, Maroc, Chine, Corée, Turquie, Russie, Ghana, Burkina Faso, etc.).

Depuis 30 ans, Générrik Vapeur conçoit et réalise de grands spectacles urbains (« En Roue Libre », une des Grandes Roues des Champs Elysées pour le passage à l'An 2000, l'ouverture de Weimar 99, Capitale Européenne de la Culture, ou encore la clôture de Lille 2004, « Le Monde en Coupe » pour la Coupe du Monde de Football en France, l'Ouverture du Tour de France en 2008 à Brest, ...etc)

Générrik Vapeur en Méditerranée

Tout d'abord présente sur les rives européennes de la Méditerranée (Italie et Espagne), Générrik Vapeur s'est ensuite beaucoup impliquée au Maroc depuis 2001.

A Marrakech tout d'abord, Générrik Vapeur y implique des jeunes marocains démunis à l'occasion du festival de la photo.

En 2002, une expérience très marquante de Générrik au Liban avec des interventions dans les rues de Beyrouth, ville dévastée par des années de conflits.

Puis en 2005/2006, retour au Maroc, à Meknès et à Fès, pour créer une « Fantasia Mécanique » avec les étudiants de l'ISADAC, que nous avons retrouvé quelques mois plus tard à Casablanca pour le spectacle d'ouverture du festival.

Et enfin plus récemment, depuis 2011, de nouveau à Marrakech, Générrik Vapeur développe un partenariat avec le Festival Awan'Art sur la formation de jeunes artistes et l'accompagnement de son projet de lieu de fabrique au Maroc.

fred@generikvapeur.com / 04 91 69 00 06

www.generikvapeur.com

Ville de Septèmes-les-Vallons

Tayeb KEBAB est Conseiller municipal délégué à la coopération internationale à la Ville de Septèmes-les-Vallons.

Il a contribué à la mise en place de la coopération décentralisée entre les villes de Septèmes-les-Vallons et de Béni Abbès, financée par le Ministère des Affaires Etrangères.

La Ville de Septèmes-les-Vallons (11 000 habitants), fait partie de Marseille Provence Métropole. Au centre de leur programme, cette collectivité territoriale a souhaité développer de multiples actions culturelles : lecture publique, chants, danses, musiques etc.

C'est en partenariat avec le centre culturel de la commune, le Jardin des Arts et la bibliothèque municipale que les actions culturelles se développent et s'enrichissent.

De nombreux partenariats avec les institutions, les producteurs et les lieux culturels permettent une diversification de l'offre culturelle.

Septèmes-les-Vallons et la coopération décentralisée

Depuis plusieurs années déjà, la Ville conduit des actions de coopération décentralisée.

A l'occasion de la semaine de la Solidarité Internationale, la Ville organise ses propres manifestations pendant le mois de novembre.

Cette « Quinzaine de la Solidarité » permet aux habitants de Septèmes-les-Vallons de découvrir les actions de coopération décentralisée de la ville.

Notamment :

- A Béni-Abbès, depuis près de 7 ans, la ville réalise des actions de coopération dans divers domaines : l'animation socio-éducative et culturelle, l'eau et l'assainissement, les chantiers jeunes et le tourisme solidaire.
- A Diakanhanor, au Sénégal, la coopération concerne des chantiers de jeunes solidaires.
- La coopération avec la Ville de Gavar, en Arménie, a impulsé la création d'un parc dans un orphelinat.
- Au Liban, c'est un partenariat avec l'Europe, qui a permis la mise en service d'un bibliobus (à Hermel).

**Tayeb KEBAB / 06.59.54.98.66 / tayebkebab@hotmail.com
www.ville-septemes.fr**



Ville de Beyrouth

RACHID ACHKAR est ingénieur et entrepreneur.

Membre élu du Conseil municipal de la Ville de Beyrouth, Adjoint au Maire

Membre de la commission de la culture et des relations internationales

Président de la commission du transport, de l'éclairage et du nom des Rues

La politique Culturelle de la Mairie de la Ville de Beyrouth consiste à la mise en place d'un système complet permettant le développement de la culture dans la ville,

Beyrouth est très riche dans le domaine de la culture mais principalement au niveau privé.

L'exercice est de mettre à disposition de ce potentiel des facilités et des outils de travail permettant au plus grand nombre d'accéder à ce dont ils ont besoin pour développer leur potentiel.

Pour que la planification devienne réalité, La Mairie a mis en place une politique de développement et d'aide aux différents acteurs. La Mairie se dote aussi d'un outil de travail spécifique à la culture en réalisant le premier musée dédié à la mémoire de Beyrouth, mais prévu aussi comme centre multiculturel, médiathèque, photothèque, auditorium et centre d'un observatoire urbain.

Les projets culturels de la Ville

Connaissant l'impact et la place de la Ville de Beyrouth dans le bassin méditerranéen, tout aménagement et toute activité Beyrouthine se trouve immédiatement projetée sur la scène méditerranéenne.

Malgré la situation précaire, les artistes et autres acteurs de la société culturelle méditerranéenne, affluent à Beyrouth. La culture y est en puissance et fait partie de sa visibilité internationale.

L'accueil d'artistes en provenance de tous horizons méditerranéens, même dans le secteur privé prouve, à quel point l'administration se doit de se doter d'outils et de bâtiments spécifiques à l'accueil de ces acteurs et de leurs œuvres.

Cette semaine (1 au 11 nov) Beyrouth accueillera le salon du livre qui permettra à des représentants de tout le bassin méditerranéen d'être présents et de partager à travers des tables rondes et des ateliers leur savoir et leur expérience.

Rachid ACHKAR / BP26 HAZMIEH - LIBAN / raaparis@wanadoo.fr / raa@integral.com.lb
+961 3 34 36 37
www.beitbeirut.org



Samir TOUMI

Samir TOUMI vit à Alger. Il collabore régulièrement à la revue « L'impossible », fondée à Paris par Michel Butel. Il vient de publier son premier Récit aux Editions Barzakh, « Alger, le Cri ». Il a également produit et animé des émissions culturelles au sein d'Alger Chaîne 3, Radio nationale Algérienne de langue française.

Ingénieur de formation, (Polytechnique Alger / Mines Nancy) il est consultant en Ressources Humaines depuis une vingtaine d'années. Il dirige TEAMCONSULTING INTERNATIONAL, Société de Conseil en Ressources Humaines basée à Alger.

TEAM CONSULTING INTERNATIONAL est une Société de Conseil en Ressources Humaines fondée en 2004. Ses équipes interviennent au sein d'entreprises internationales basées en Algérie, au Maghreb et en Afrique de l'Ouest. Son Siège Social est à Alger.

TEAM CONSULTING INTERNATIONAL développe d'importantes activités de Mécénat Culturel à destination de jeunes artistes Algériens contemporains :

- Mise à disposition régulière d'un local historique dédié à des actions et rencontres artistiques
- Achat d'œuvres de jeunes artistes Algériens
- Financement d'actions dans le domaine de l'édition littéraire

Samir TOUMI 00213770531774 - samir.toumi@teamconsult-dz.com

Ville de Marseille

Jacques ROCCA SERRA est Adjoint au Maire Délégué au Plan Marseille Métropole Emploi, au Conseil Local de l'Emploi, à l'Ecole de la Deuxième Chance, aux Relations Internationales et à la Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Art.
Il fut Sénateur de 1989 à 1998.

La position géographique de Marseille, grand port de la Méditerranée, lui confère naturellement une dimension internationale et un rôle de trait d'union entre l'Europe et la Méditerranée. Forte de ces atouts et d'une grande tradition d'échanges et d'accueil, Marseille a construit des partenariats solides avec des villes des trois rives de la Méditerranée et favorisé l'implantation sur son territoire de nombreux centres d'expertise au service du développement de la région.

La Ville de Marseille s'est fortement mobilisée pour faire de Marseille Provence 2013 un succès. Les nouveaux équipements culturels, les réaménagements urbains demeureront. Ils seront bénéfiques pour la qualité de vie des habitants et offriront un nouvel élan au tourisme et aux loisirs, un des moteurs essentiels de l'économie marseillaise.

L'action culturelle en méditerranée :

La Ville de Marseille a souhaité développer de nombreuses coopérations avec des villes du monde entier, et plus particulièrement en Méditerranée. La coopération décentralisée est un support qui permet de développer non seulement des relations amicales mais aussi d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de coopération très concrets dans des domaines variés, et notamment la culture. A titre d'exemple, la Ville de Marseille développe avec la Ville de Marrakech plusieurs projets culturels tels que la formation de bibliothécaires, la création d'un centre d'interprétation du patrimoine immatériel, et des échanges dans le domaine des arts de la rue. Les bibliothèques de l'Alcazar et Alexandrina collaborent depuis plusieurs années. La culture est l'une de leurs priorités de coopération.



Ville de Marrakech

Mohamed BOUGHARBAL

Président de la commission chargée de la planification et les affaires économiques, Budget et finance

Marrakech est une ville qui, tout en gardant son identité, s'adapte aux besoins de sa population, à son environnement local, régional et international. Une ville qui impulse le développement local et régional. Une ville qui maintient et renforce son attractivité, son prestige, sa culture et son rôle historique.

Le principe de sauvegarde a été retenu car la Médina de Marrakech est considérée par l'UNESCO depuis 1985 comme un Patrimoine Universel irremplaçable et sa place Jemaa El Fna a aussi été reconnue au Patrimoine Culturel Immatériel depuis 2001. Ainsi la Médina est une civilisation à transmettre par la création de différents Musées, par le développement de ses circuits touristiques, ses jardins, par la restauration de ses remparts, la revalorisation de ses places en particulier sa place emblématique Jemaa El Fna.

De même un plan de Sauvegarde et de développement de la Palmeraie, symbole de l'identité de la ville est en cours d'aménagement en circuit pédestre. Des équipements culturels sont en cours de restructuration tels que par exemple : le Conservatoire de Musique dans le Jardin EL Hamed dans BabDoukkala, la Maison de la Culture à Hay Hassani ou la Bibliothèque de Marrakech.

La coopération avec la Ville de Marseille

Coopération Marrakech - Marseille signée le 21 mars 2002, Serment de jumelage Marseille - Marrakech signé en mai 2004 et accord de coopération tripartite Marrakech -Marseille.

- Création d'un CIPIM (Centre d'Interprétation Patrimoine Immatériel) sur la place Jemaa El fna avec un cofinancement du fond Franco Marocain en 2013
- Restauration des fontaines de la Médina dans le cadre de chantier de jeunes avec APARE et CME de Marrakech.
- Restructuration de la Bibliothèque de Marrakech en Médiathèque.
- Le Festival Alwarn'art animation musicale et culturelle dans les rues et espaces public.

Mme Deya Benjelloum chef de la Division des relations Internationales et de la Coopération décentralisée 212 5 24 38 71 84 deya_cu@yahoo.fr, Mohamed BOUGHARBAL villadarmya@gmail.com
www.ville-marrakech.ma

Ville de Vienne

Eléna EYCHENNE travaille depuis plus de 8 ans au sein des collectivités territoriales.
Ville de Thiers 2 ans en tant que chargée de mission au pôle de développement économique
Conseil régional d'Auvergne 5 ans et demi en tant que Chargée de mission programmes européens de coopération
Depuis juin 2012 en poste à la Ville de Vienne en tant que Responsable des Relations Internationales (13 coopérations : 8 jumelages et 5 coopérations décentralisées).

Consciente que la culture est un enjeu essentiel du développement humain, de l'attractivité d'un territoire et un élément constitutif de son identité, la Ville de Vienne se doit de mener une politique culturelle exigeante et créatrice.

Représentant 13% du budget municipal, les objectifs de la Ville de Vienne en matière culturelle se déclinent sur trois axes :

- Culture pour tous.
- Actions en matière d'investissement culturel.
- Valorisation du patrimoine de la ville.

Afin de conserver et mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel, la Ville de Vienne s'est engagée, avec l'aide de partenaires publics, dans un plan pluriannuel intitulé Plan patrimoine de Vienne portant principalement sur la restauration des monuments historiques (40% Etat, 20% Région, 20% Conseil Général et 20% Ville de Vienne).

La Ville de Vienne est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 1990, et est également membre actif du réseau AVEC - l'Alliance de Villes Européennes de Culture (A.V.E.C.), réseau européen de collectivités territoriales historiques (dont l'objectif principal est de mettre en place les échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans le champ de la valorisation du patrimoine, à la fois au niveau local et à l'échelle interrégionale).

La Ville de Vienne et la coopération décentralisée

Actions dans le cadre de la coopération décentralisée entre Vienne et Eljem en Tunisie depuis 1999 :

Les villes de Vienne et Eljem se sont engagées dans une coopération décentralisée portant sur la culture et le patrimoine comme facteur de développement local. Différents projets ont été réalisés dans les domaines du tourisme culturel, de la formation professionnelle, de l'artisanat, de la jeunesse ainsi que des animations culturelles.

La coopération a pour objectif de renforcer la politique de développement du tourisme culturel et de mise en valeur du patrimoine menée à Eljem.

Elena EYCHENNE 04 74 78 30 93 - eeychenne@mairie-vienne.fr
www.vienne.fr



Empowered lives.
Resilient nations.

Programme des Nations Unis pour le Développement



Francesco BICCIATO est responsable du Programme ART PNUD à Bruxelles. Il a auparavant été directeur du Programme ART PNUD au Liban, Conseiller de la municipalité de Padoue sur l'environnement et la coopération internationale, Vice-président de la Coordination italienne des Autorités Locales pour l'Agenda 21, et directeur des relations internationales de la Banca Etica et Vice-président de la FEBEA (Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives). Il est l'auteur de diverses publications sur les thèmes de l'économie financière et sociale et la coopération internationale.

Les activités pour la promotion d'héritage culturel se développent plus efficacement en adoptant une vision à différentes échelles et avec de multiples acteurs où la dimension locale est connectée avec la dimension nationale et internationale. En particulier le patrimoine culturel de la région méditerranéenne est le résultat d'une histoire millénaire et de relations entre la rive nord et la rive sud. La dimension économique est aussi naturellement connectée à la dimension culturelle.

Dans le cadre du Programme ART, la coopération territoriale améliore et augmente le potentiel économique des activités culturelles. Dans ce cadre il faut trouver une collaboration équilibrée entre le secteur public et privé en utilisant les plateformes multilatérales existantes. Le Programme PNUD ART a développé ces dernières années beaucoup d'activités sur le rapport entre culture et développement local.

Exemple d'actions du programme PNUD ART

La Coopération entre les Jeunes Vénitiennes et les Jeunes Libanaises : en 2010, dans le cadre du Programme PNUD ART, la Municipalité de Venise et un Groupe des Municipalités du sud Liban, ont démarré le Projet « *Vénice and Lebanon: together through the mirror* ». Les adolescents des deux associations vénitiennes et le groupe de travail des Jeunes Libanaises, du Programme ART Liban, ont travaillé ensemble à la mise en place de deux ateliers. Le premier sur les arts muraux et le deuxième sur la fabrication des marionnettes. Cette initiative se situe dans le cadre du projet de dialogue entre jeunes. Le but est celui de développer la créativité et la création des petites entreprises culturelles.

Baalbek et le Tourisme Culturel et Religieux : quand l'UNESCO a inscrit Baalbek dans les « World Heritage Sites », il a exprimé le souhait que le secteur protégé puisse inclure, entre les murs arabes, le site romain et la mosquée de Ras-al-ain. Autour de cette valorisation culturelle la Municipalité de Baalbek, dans le cadre du projet PNUD-ART, a effectué un Plan de Tourisme Culturel et Religieux en coopération avec les municipalités voisines et l'appui de la Coopération Belge et de la coopération décentralisée espagnole. De plus un certain nombre de kiosques ont été construits sur le site archéologique voisin avec l'objectif d'augmenter les revenus et les offres d'emploi en particulier pour les groupes sociaux plus vulnérables.

Francesco.bicciato@undp.org
www.pnud.org /

Conseil Régional Champagne-Ardenne

M. Abderrahim EL KHANTOUR est Responsable du Pôle Relations Internationales au Conseil Régional de Champagne-Ardenne. Il est en charge de la coordination du Service de coopération décentralisée, de solidarité internationale.

Son service assure la mise en œuvre de la politique de coopération de la Région avec 13 régions partenaires à travers le monde en Europe, Afrique, Asie, Amérique latine.

Avec un budget de 16 M€ consacré à la culture, la Région Champagne-Ardenne fait un effort particulier sur un domaine qui n'est pas de sa compétence propre, mais auquel l'exécutif régional accorde une importance primordiale.

Connaître, restaurer, enrichir, valoriser et faire connaître le patrimoine de la Champagne-Ardenne, du monument le plus célèbre au témoignage le plus modeste. La Région agit également en faveur du patrimoine gastronomique et œnologique. Elle participe à l'enrichissement des collections des musées et des bibliothèques.

Ses programmes d'intervention visent à soutenir la création artistique, à permettre la diffusion des œuvres auprès du public le plus large et le plus diversifié. La Région participe également aux efforts d'investissement pour la modernisation des équipements culturels.

Par l'intermédiaire de l'Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne (ORCCA), la Région aide les artistes à créer dans la liberté et la diversité des formes artistiques et à diffuser leurs œuvres en France et à l'étranger.

Quelques repères de la culture en Champagne-Ardenne

Des pôles d'excellence :

- Le Centre national des Arts du cirque et son Ecole nationale supérieure à Châlons-en-Champagne
- L'Institut International de la Marionnette de Charleville-Mézières et l'école supérieure des arts de la marionnette
- Le pôle d'art graphique et le festival international de l'Affiche de Chaumont
- L'ensemble vocal et instrumental Akadêmia.
- Des rencontres internationales :
- Le festival international de l'Affiche de Chaumont,
- Le festival international de la marionnette à Charleville-Mézières.

La Région et la Méditerranée

La Région Champagne-Ardenne a engagé un partenariat avec la Région de l'Orient du Maroc depuis 1991. Cette coopération concerne plusieurs domaines (l'agriculture, l'aménagement du territoire et développement durable, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, le

développement économique, le tourisme, les techniques d'information et de communication, le développement social, culturel et sportif, ...).

Parmi les actions mises en œuvre dans le cadre de ce partenariat dans le domaine culturel, on peut citer :

- Les échanges entre les artistes des deux régions (résidences, coproductions, des expositions croisées)
- Edition de livres pour enfants
- Appui au festival International des Arts Oasiens de Figuig (appui technique, matériel, formation, organisation, ...)
- Sauvegarde et mise en valeur de l'artisanat d'art de l'Oriental (borderie en fil d'or, design relatif au produit d'alfa, mémorisation du geste,)
- Valorisation des produits de terroir et de la gastronomie de l'Oriental par la création des « routes et saveurs de l'Oriental »
- Recensement et valorisation du patrimoine de l'Oriental dans le cadre du fonds conjoint de coopération franco-marocain
- Valorisation du patrimoine à travers les TICs (Message de l'Oriental) avec l'appui du MAE et du PNUD



Abderrahim EL KHANTOUR Direction des Affaires Européennes et Internationales
Responsable Pôle Relations Internationales /
5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE / 33.3.26.70.66.18
aelkhantour@cr-champagne-ardenne.fr
www.cr-champagne-ardenne.fr
www.orcca.fr

Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

L'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPAH & VSSP) réunit aujourd'hui plus de 170 villes et territoires porteurs d'un label « Villes et pays d'art et d'histoire », d'un secteur sauvegardé ou d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) qui souhaitent partager leurs interrogations et leurs expériences sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine.

L'ANVPAH & VSSP et l'international

L'ANVPAH & VSSP propose aux collectivités territoriales de créer ou renforcer des partenariats avec des villes des pays d'Europe de l'Est, mais également au Mali et en Inde, et d'intégrer des programmes transnationaux, sur les problématiques liées au patrimoine comme outil de développement. Elle participe au niveau européen à la mise en place d'un réseau de villes et territoires soucieux de renforcer leur identité et de se développer en s'appuyant sur la diversité de leurs patrimoines dans une démarche de qualité.

Ainsi elle travaille sur la gouvernance urbaine, la restauration du patrimoine architectural et urbain, la revitalisation de métiers, l'essor du tourisme culturel, la création de maisons du patrimoine, la sensibilisation des publics, l'échange de méthodes et de pratiques.

L'ANVPAH & VSSP a pour mission de :

- accompagner les collectivités et développer les coopérations décentralisées sur le thème du patrimoine
- mettre en réseau les collectivités, pour qu'elles ne soient pas isolées dans leur démarche et qu'elles travaillent en complémentarité
- organiser des rencontres et des formations
- développer des échanges entre tous les niveaux de gouvernance
- proposer des expertises et des diagnostics
- monter des projets et programmes pour la revitalisation sociale et économique des territoires à partir du patrimoine
- échanger avec des réseaux nationaux de villes.

Laurent WEIL



Laurent Weil est co-dirigeant de Qoveo, entreprise spécialisée dans les solutions de management des talents, présente au Maroc, en Tunisie, en Russie et en France.

Il développe l'échange des bonnes pratiques ressources humaines et managériales avec les pays du Maghreb et d'Afrique.

Il est co-fondateur de *Travailler en Méditerranée*, plate-forme d'initiatives professionnelles basée à Marseille. *Travailler en Méditerranée* a pour vocation d'accompagner des entreprises, des individus et des institutions sur le développement de l'emploi en Méditerranée. Du besoin de talents hautement qualifiés aux approches de formations qui permettent d'assurer le transfert de savoirs nécessaires à la croissance d'activité, la mise en réseau de nombreux acteurs privés et institutionnels ainsi que des actions de sensibilisation et d'apprentissage des « modes d'emploi » sur la Rive Sud.

Laurent WEIL / l.weil@qoveo.com / +33.(0)6.64.55.00.66
www.qoveo.com



2 rue Rigord, 13007 Marseille - France
Tél : +33 (0)4 69 66 36 80 - contact@territoires-solidaires.fr
www.territoires-solidaires.com

Actes rédigés par Territoires Solidaires à partir de la synthèse de Rédac+
Novembre 2013